

Chambre des communes CANADA

Comité permanent de la santé

HESA • NUMÉRO 022 • 1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 24 octobre 2006

Président

M. Rob Merrifield



Comité permanent de la santé

Le mardi 24 octobre 2006

● (1535)

[Traduction]

Le président (M. Rob Merrifield (Yellowhead, PCC)): Nous tenons à remercier les témoins d'être venus et d'avoir témoigné devant le comité. C'est une séance très intéressante sur l'obésité chez les enfants. Il s'agit de la huitième rencontre, si je ne me trompe pas.

Nous vous souhaitons la bienvenue de nouveau.

Nous accueillons Mary Bush, du ministère de la Santé, qui va nous parler du Guide alimentaire canadien. Je vous demanderais aussi de présenter les représentants de votre ministère.

Commençons par votre exposé. La parole est à vous.

Mme Mary Bush (directrice générale, Bureau de politique et et de la promotion de la nutrition, Direction générale des produits de santé et des aliments, ministère de la Santé): Merci beaucoup, et laissez-moi vous remercier d'avoir eu l'amabilité de nous inviter ici.

Nous suivons les délibérations de votre comité avec beaucoup d'intérêt. C'est vraiment un privilège d'être invitée de nouveau et de pouvoir vous présenter certains des enjeux concernant la méthode d'élaboration d'un guide alimentaire et l'obtention de données probantes.

J'aimerais commencer par présenter mes collègues. Il y a ici une foule de gens de Santé Canada. Il y a tout d'abord Janet Pronk, directrice intérimaire, établissement des politiques et des normes. C'est le groupe d'établissement des politiques et des normes qui assure la mise à jour du Guide alimentaire canadien, et Janet contribue énormément à cette initiative.

Chantal Martineau, responsable de l'élaboration du guide alimentaire, ne peut malheureusement pas être parmi nous. Elle assiste actuellement aux journées annuelles de santé publique qui se tiennent actuellement à Montréal.

Je suis également accompagnée de Danielle Brulé, directrice, recherche, surveillance et évaluation, qui a joué un rôle directeur très important à l'égard des données scientifiques sur lesquelles se fonde le Guide alimentaire canadien. Il y a aussi Elaine DeGrandpré, nutritionniste qui travaille à la diffusion et à la promotion. On l'a investie du mandat important de veiller à ce que le contenu et la présentation du guide alimentaire transmettent des messages appropriés aux Canadiens, et à ce que ces messages soient bien formulés et bien compris.

Nous avons également avec nous Lori Doran, directrice intérimaire, prévention des maladies chroniques et des blessures, Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits, de Santé Canada. Elle nous fera part de son point de vue à l'égard de cette initiative, ce qui, j'en suis certaine, va intéresser votre comité.

J'espère aujourd'hui amorcer une discussion et vous donner l'occasion de poser des questions. Je vais tout d'abord vous présenter

un bref exposé, car il importe que nous sachions tous ce qui a été accompli jusqu'à maintenant.

On vous a beaucoup parlé du guide alimentaire. De nombreuses personnes vous ont fait part de leur point de vue à l'égard du guide alimentaire. Je tiens tout d'abord à m'assurer que tout le monde comprend que le seul guide alimentaire que les gens ont vu est celui qui a été diffusé en novembre dernier à des fins de consultation. De fait, on l'a diffusé dans le but précis d'obtenir les commentaires des gens, afin qu'on puisse mettre au point le meilleur outil possible.

Je compte vous présenter un aperçu du processus d'élaboration et des connaissances qui orientent l'élaboration, aborder la question de l'obésité par rapport au guide alimentaire, et envisager les prochaines étapes. Mais nous sommes surtout ici pour répondre à vos questions et commentaires.

Le Guide alimentaire canadien est conçu pour promouvoir l'adoption d'habitudes alimentaires qui répondent aux besoins d'éléments nutritifs, qui favorisent la santé et qui réduisent au minimum le risque de maladies chroniques liées à l'alimentation. Nous considérons le guide comme un outil stratégique d'une grande importance, fondé sur des données probantes. Il est pris très au sérieux par les gens du ministère et par d'autres intervenants de partout au Canada. Le Guide alimentaire canadien sert non seulement à essayer d'expliquer aux Canadiens ce qu'est une alimentation saine, mais aussi à orienter les politiques et programmes utilisés par les gouvernements provinciaux et les administrations régionales et locales.

L'ensemble de données qui sous-tend ces travaux est énorme. Nous avons mis à jour les normes nutritionnelles, les apports nutritionnelles de référence, c'est-à-dire un ensemble de normes nutritionnelles mises au point par l'Institute of Medicine de la National Academy of Sciences, aux États-Unis.

Je crois qu'il est important de vous faire comprendre que, jusqu'au milieu des années 90, c'était Santé Canada, de concert avec des comités consultatifs d'experts, qui examinait les données scientifiques, cernait les changements importants et formulait les normes de nutrition pour le Canada. Avec le temps, on a fini par parler de recommandations sur la nutrition. Mais cela relevait, de fait, de Santé Canada.

Au milieu des années 90, devant la complexité croissante du savoir scientifique en matière de nutrition et le besoin de miser sur les meilleures données et sur les meilleurs chercheurs possibles, on a adopté une plate-forme nord-américaine. Nous travaillons avec l'Institute of Medicine depuis ce temps.

Un examen des études existantes et un exercice de synthèse de ce qui est connu a permis à un groupe d'experts sur les nutriments de produire huit rapports. Cet exercice a pour but de tirer le maximum des données disponibles sur les nutriments et de mettre de l'avant des normes nutritionnelles quant à la quantité de chaque nutriment qu'il faut consommer. Dans le cas des nutriments dont le rôle à l'égard des maladies chroniques est connu, comme le gras, les gras trans ou les gras saturés, le but est d'établir des fourchettes de distribution acceptables des macronutriments.

Ensuite, puisqu'une part importante de la recherche liée à l'alimentation et à la santé est fondée non pas simplement sur des nutriments, mais bien sur des aliments, nous avons entrepris un examen des aliments et des maladies chroniques, et nous nous sommes penchés sur ces recherches. C'est un projet de taille, et nous ne disposons ni des ressources humaines ni du temps nécessaire pour le mener à terme. Nous nous sommes inspirés de travaux antérieurs. Nous avons consulté le rapport conjoint de l'OMS et de la FAO sur le rôle de l'alimentation et de la nutrition au chapitre de la prévention des maladies chroniques, ainsi que le travail effectué par le Dietary Guidelines Advisory Committee en 2004.

Cette démarche avait pour but de prendre connaissance de ce que les recherches existantes pouvaient nous dire sur les aliments, les habitudes alimentaires et les effets sur la santé, et de faire en sorte que ces connaissances soient intégrées le plus possible au Guide alimentaire canadien. Par exemple, nous savons que les fruits et légumes fournissent une protection contre certaines formes de cancer et de maladies cardiovasculaires. On ne saurait élaborer un guide alimentaire axé sur les nutriments et faire fi du lien très important avec l'alimentation et les habitudes alimentaires. On a donc intégré ces travaux à notre base de connaissances.

Pour ce qui est du contexte environnemental, nous savons que le Canada est bien différent de ce qu'il était il y a 30 ans. Notre profil socio-démographique et notre culture ont subi de nombreux changements. On a assisté à une évolution marquée des aliments disponibles sur le marché, et nous devions nous assurer d'en tenir compte et de comprendre le contexte dans lequel s'inscrit l'alimentation des Canadiens.

Nous avons également entrepris un examen approfondi du Guide alimentaire de 1992. Les Canadiens et les intervenants qui ont pris part à l'examen ont cerné les points forts du Guide alimentaire de 1992, notamment la souplesse, la simplicité, l'attrait visuel et sa grande notoriété, mais ils ont également repéré des problèmes importants au chapitre de la compréhension et de l'utilisation.

Parmi les problèmes relevés, mentionnons la confusion à l'égard de la grosseur des portions, du nombre de portions et de l'utilisation de termes comme la modération. Les intervenants nous ont dit qu'ils ne comprenaient pas ce que cela voulait dire. On estimait que les diagrammes du guide étaient désuets. En 1992, nous avions rassemblé certains aliments sous la rubrique « Autres aliments ». On y retrouvait les aliments que je qualifierais de non nutritifs, les grignotines à teneur élevée en sucre ou en sel, l'eau et les huiles essentielles, auxquels on attribuait une directive globale : la modération. On nous a reproché, à juste titre, d'encourager les Canadiens à modérer leur consommation d'eau, et d'appliquer un seul message à l'égard de cette catégorie d'aliments. On a donc cerné plusieurs problèmes, et on a tenu compte de tous ces problèmes au moment de remanier le guide alimentaire.

En 2004, nous avons amorcé la révision du guide alimentaire et créé un ensemble de comités consultatifs pour nous aider. Nous avions déjà un comité consultatif d'experts sur les Apports

nutritionnels de référence ayant pour mandat de nous aider à interpréter les normes nutritionnelles de l'Institute of Medicine et à mettre en oeuvre une gamme de lignes directrices pour les Canadiens. Ces gens avaient pour mandat de vraiment nous aider à déterminer quelles recommandations alimentaires on pouvait extraire de ces travaux. J'aborderai cette question sous peu.

On a établi un groupe de travail interministériel. Nous avons fait appel aux diverses directions générales du ministère de la Santé, ainsi qu'aux IRSC et à nos collègues de l'Agence de santé publique du Canada. Nous avons également invité le MAINC, Agriculture et Agroalimentaire Canada et Patrimoine canadien à nous aider à régler les questions liées au multiculturalisme. Ce comité avait pour mandat de procurer une perspective d'ensemble au gouvernement du Canada à l'égard de cet enjeu.

● (1540)

Nous avons ensuite établi un comité consultatif sur le guide alimentaire. Nous l'avons créé dans le but d'intégrer le point de vue d'un éventail d'intervenants aux directives alimentaires. Nous avons tenté de ne pas mobiliser uniquement des gens qui partagent la vision du monde du ministère de la Santé. Nous avons plutôt envisagé une gamme de points de vue. Nous voulions consulter directement les intervenants qui sont étrangers au processus. Le comité était constitué de personnes bien informées qui prodiguaient des conseils à l'égard d'un éventail de domaines, y compris la santé publique, l'industrie, l'éducation, les politiques en matière de santé, la nutrition, la prévention des maladies et les communications. En même temps, nous avons tenté de prendre connaissance des perspectives nationale, provinciales et locales.

Je vais maintenant vous parler du contenu du guide alimentaire.

Dans le cadre de notre démarche, qui supposait la participation de plusieurs groupes consultatifs et la tenue de consultations, nous en sommes arrivés à un régime alimentaire assorti de directives relatives aux quantités et aux types d'aliments, en fonction de l'âge et du sexe. Cela donnait suite aux critiques formulées au moment de l'examen du Guide alimentaire de 1992. Les gens disaient que les fourchettes de quantité que nous proposions étaient si larges qu'ils n'avaient aucune idée de la quantité d'aliments qu'ils devaient manger. Nous voulions éviter que les gens ne pensent devoir manger davantage qu'ils ne le faisaient déjà. Les recommandations étaient fondées sur les besoins particuliers en nutriments, selon l'âge et le sexe. Le modèle tient compte des aliments mis à la disposition des Canadiens, et de leurs habitudes alimentaires. Si vous alliez en Thaïlande, par exemple, ou dans un autre pays, le modèle serait différent. Les guides alimentaires de tous les pays tiennent compte des aliments disponibles, du genre de chose que les gens consomment et intègrent à leur alimentation. Si on élaborait un guide alimentaire à Singapour, par exemple, le pain n'y figurerait pas, car le pain n'est pas un article de consommation courante là-bas.

Au moment de mettre au point le modèle d'alimentation pour chacun des 16 groupes établis, en fonction de l'âge et du sexe, on a mis au point 15 régimes, selon les quantités et les types d'aliments prévus dans le modèle. On évaluait la distribution en fonction des besoins en nutriments. Cela nous a amenés à formuler des messages plus spécifiques pour faire en sorte qu'on nous prodigue des conseils judicieux, et que nous n'encouragions pas les Canadiens à consommer trop de glucides, trop peu d'acide folique, ou une quantité insuffisante de fibres. Nous avons examiné tous ces paramètres dans les 500 régimes pour chaque groupe (âge et sexe). Et nous avons pris une mesure supplémentaire : si on évaluait un modèle diététique pour les enfants, on s'assurait d'utiliser des choix d'aliments pour enfants qui sont populaires. Nous tirions nos données de nos sondages provinciaux, que nous menons depuis les 10 dernières années.

Une fois le régime cerné, une fois le régime établi de façon à ce que nous puissions nous assurer d'une orientation adéquate en matière de communication, nous sommes passés à la consultation. Nous avons commencé nos consultations en janvier 2004 en tenant une réunion au cours de laquelle nous avons rassemblé des intervenants s'intéressant à tous les aspects de l'orientation alimentaire pour discuter des conclusions de notre examen. Nous avons tous convenu du fait qu'une révision s'imposait. En mai 2005, nous avons parcouru tout le pays et tenu 13 rencontres régionales dans les provinces, et jusqu'à Yellowknife. À l'occasion de ces rencontres, nous avons révélé l'orientation que nous comptions prendre, et nous avons invité les intervenants à nous dire s'ils pensaient que nous étions dans la bonne voie. Nous ne nous sommes pas contentés de leur montrer de quoi aurait l'air le guide alimentaire. Nous leur avons dit que nous comptions préparer un document papier, mais qu'on miserait énormément sur Internet pour offrir du matériel pédagogique et du matériel de communication, et pour créer un volet destiné particulièrement aux premières nations inuites

• (1545)

Dans le cadre de ce processus, on nous a dit, par exemple, qu'il était souhaitable de vraiment mettre en valeur le Web; nous croyons que cela sera très utile aux écoles et à de nombreuses personnes, mais il faut s'assurer de produire une version papier, car c'est surtout ce document qui sera utilisé par des enseignants de partout au pays.

C'est en novembre 2005 que nous avons lancé officiellement nos activités de consultation nationales. On a tenu des séances en direct ainsi que des rencontres régionales. Les consultations en direct avaient pour but de permettre aux gens de partout au Canada de nous faire part de leurs commentaires d'une façon relativement facile.

Cependant, cette consultation en direct s'est révélée limitée. Une des critiques dont vous avez entendu parler, je crois, c'est qu'on s'attachait peu au régime en soi, et qu'on mettait davantage l'accent sur la présentation du régime. Cette consultation en direct s'est effectivement révélée limitée. Et cela tient en partie à notre volonté et à notre besoin de mener une consultation assortie de questions précises, mais qui en même temps donnait aux Canadiens l'occasion de dire : « Nous croyons que vous avez manqué votre coup. Nous croyons qu'il y a un problème avec ce que vous avez fait. ». Ainsi, c'est avec la question suivante que nous avons terminé la consultation : « Y a-t-il autre chose que vous aimeriez dire à Santé Canada au sujet du Guide alimentaire? »

De fait, plus de 6 000 Canadiens ont participé à la consultation en direct, et cela nous a permis d'apprendre beaucoup de choses. Parallèlement, nous avons tenu des discussions en groupe parce que nous voulions veiller à ce que le document que nous avions élaboré puisse être utilisé par les Canadiens, et cela nous a permis de

recueillir des commentaires. Dans l'ensemble, la rétroaction était positive, mais nous nous réjouissions également de commentaires où les gens croyaient que nous n'étions pas assez directs, que nous n'étions pas allés assez loin, que nous avions trop mis d'informations. L'exercice nous a procuré une mine de renseignements qui nous est des plus utiles dans nos efforts pour mettre la dernière main à ce guide alimentaire.

Le régime et les processus qui s'y rattachent ont pour but de veiller à ce qu'on dispose d'un régime qui, lorsqu'on le respecte, procurera les éléments nutritifs nécessaires à une bonne santé. Nous savons qu'il répond aux besoins en nutriments des Canadiens — sauf pour les Canadiens âgés de 50 ans et plus, qui ont besoin davantage de vitamine D — mais nous voulons également tenir compte des recherches existantes qui établissent un lien entre les habitudes alimentaires et la réduction des risques de contracter un éventail de maladies, comme le diabète de type 2, le diabète, l'obésité, le cancer et les maladies cardiovasculaires.

On élabore actuellement un guide alimentaire adapté aux besoins des Autochtones. Il tiendra compte des besoins des peuples autochtones, c'est-à-dire les premières nations, les Inuits et les Métis. Ce guide reconnaît l'importance des aliments traditionnels et des aliments non traditionnels, c'est-à-dire les aliments achetés en magasin. Les organismes autochtones nationaux, les éducateurs en matière de nutrition et les fournisseurs de services de santé appuient, de façon générale, l'idée selon laquelle il est important de produire un guide adapté aux besoins de ce groupe cible.

Ma collègue Lori Doran, de la Direction générale des Premières nations et des Inuits, dirige les travaux de son équipe à cet égard. C'est l'équipe du ministère qui possède l'expertise à l'égard des premières nations. Ils sont dotés d'un groupe consultatif comptant neuf membres. On a procédé à une évaluation des besoins auprès de gens qui travaillent auprès des premières nations, des Inuits et des Métis. Cet exercice a été mené en octobre 2005. On tient actuellement, ou on s'apprête à terminer, des consultations, et on prévoit effectuer des essais auprès de groupes de discussion en novembre et en décembre de cette année. Leur produit viendra peu après le guide alimentaire principal, et Lori est ici pour répondre à vos questions à l'égard de cette initiative.

Pour ce qui est de la surcharge pondérale et de l'obésité, nous sommes très préoccupés. Une partie de notre démarche consistait à formuler des directives à l'intention des Canadiens, car nous reconnaissons qu'ils vivent dans un environnement où la surcharge pondérale est un enjeu important en matière de santé, et, de façon générale, où la surcharge pondérale et l'obésité sont source de grande préoccupation pour les Canadiens. Vous et moi, nous reconnaissons peut-être plus que quiconque la grande complexité de la question de l'obésité.

● (1550)

Nous sommes conscients du fait qu'il faut adopter une stratégie complète. Sur le plan international, nous avons examiné la Stratégie mondiale sur le régime alimentaire, l'activité physique et la santé mise au point par l'OMS. De fait, nous avons participé activement à l'élaboration de cette stratégie. Au pays, on a élaboré une stratégie pancanadienne en matière de modes de vie sains.

Je ne mentionne cela que pour montrer que nous reconnaissons qu'un guide alimentaire ne peut pas régler un problème comme l'obésité. Ce n'est pas quelque chose qu'un guide alimentaire peut, en soi, régler. Mais nous devons à tout le moins nous attendre à ce que le guide alimentaire soit un document stratégique procurant aux Canadiens l'orientation nécessaire pour répondre à leurs besoins alimentaires et apprécier la valeur alimentaire de leurs aliments.

Cela veut dire que nous devons aider les Canadiens à comprendre que le régime mis de l'avant dans le guide alimentaire mettra l'accent, de fait, sur des aliments de base. Cela veut dire que nous parlons non pas de croissants et de muffins, mais bien de pain et céréales. Ce régime laisse très peu de place aux aliments facultatifs, comme les gâteaux, les pâtisseries, les patates frites, la crème glacée et l'alcool. Cela suppose des choix différents.

Dans le cadre de la prochaine étape de ce processus, nous comptons diffuser un ensemble de produits au début de 2007. Il y aura un document papier destiné au consommateur. Il y aura sur le Web une vaste documentation destinée au consommateur. Cette documentation examine de façon approfondie la matière présentée dans le document stratégique, c'est-à-dire la version papier. Mais nous allons aussi essayer d'habiliter les Canadiens à adapter leur alimentation à leurs besoins.

Par exemple, si vous vous penchez sur les détails que contiendra le Guide alimentaire canadien à l'égard de l'âge et du sexe, nous savons que nous mettons de l'avant une fourchette d'âge qui commence à quatre ans et va jusqu'à plus de 70 ans. Nous savons qu'il peut être compliqué de déterminer le nombre de portions qu'on choisirait en fonction de son âge et de son sexe.

Nous nous affairons à mettre au point une plate-forme Web où l'on peut aller sur Internet, indiquer son âge, son sexe et les activités physiques auxquelles on s'adonne, et obtenir un relevé qu'on peut imprimer et placer sur la porte de son réfrigérateur à titre de supplément au document papier. Il y aura également de la documentation destinée aux responsables de la communication et aux éducateurs.

Nous envisageons cet ensemble de produits comme un premier pas dans une démarche que nous pourrons enrichir lorsque la recherche, de plus en plus spécifique, nous indiquera à quels égards nous devrons fournir un supplément d'information aux Canadiens.

Monsieur le président, cela conclut mon exposé. Nous répondrons à vos questions avec joie.

(1555)

Le président: Merci beaucoup.

Je crois que la diffusion imminente du nouveau guide alimentaire suscite beaucoup d'intérêt. Je suis plutôt troublé d'apprendre que vous allez nous enlever nos gâteaux, nos pâtisseries, nos patates frites, notre crème glacée et notre alcool. On va vous détester encore plus que le fisc. Bonne chance.

Passons maintenant aux questions.

Commençons par madame Dhalla, et nous passerons à Mme Bennett par la suite.

Mme Ruby Dhalla (Brampton—Springdale, Lib.): Merci beaucoup d'être venus témoigner devant le comité.

Un certain nombre de témoins et d'intervenants que nous avons eu la chance de rencontrer au cours des dernières semaines ont émis de graves réserves à l'égard du processus de consultation mené dans le cadre de l'élaboration du guide alimentaire. J'étais très intéressée par votre exposé. Vous avez mentionné qu'un certain nombre de groupes

et d'organismes ont été consultés. Pourriez-vous fournir à notre comité une liste d'experts de la nutrition que vous avez consultés?

Concernant les groupes de travail que vous aviez, je crois savoir que vous aviez un comité consultatif sur le guide alimentaire. Pourriez-vous également fournir le nom des membres de ce comité, ainsi que celui des membres du comité sur les apports nutritionnels de référence? Je crois qu'il compte au total 11 membres dont l'expérience touche une diversité de domaines.

Vous avez également parlé de la consultation en direct qui a eu lieu, et des limites de cet exercice. Vous avez mentionné que vous essayez de faire le plus de promotion possible.

Malheureusement, je crois que notre comité a maintenant entendu le témoignage de tous ces intervenants qui étudient la question de l'obésité, et personne ne semble avoir été consulté. Je crois que nous pourrions comprendre certaines choses si nous pouvions interroger ces personnes.

Deuxièmement, vous avez parlé de consultations en direct. Quel type de conseils les répondants vous ont-ils prodigués? Combien de personnes ont pris part à cette consultation? En quoi ces consultations ont-elles influé sur la version finale du guide alimentaire qui sera présentée?

Mme Mary Bush: Je vais commencer, et j'inviterai ensuite Janet Pronk à poursuivre.

Nous avons de telles listes. Ces listes ont été demandées. Nous avons dressé ces listes. Elles font partie de ce que le ministère a préparé en vue du témoignage devant le comité, et vous les aurez bientôt

De façon plus précise, vous avez demandé en quoi la nature des consultations a influé sur l'orientation du guide alimentaire. Je dirais que son influence est profonde.

Le travail que nous avions effectué en novembre consistait à établir une plate-forme. C'est tout ce que nous pouvions faire à ce moment-là. On nous a essentiellement répondu : « Désolé, ce n'est pas suffisant. » Alors, nous nous sommes penchés sur la nature des lacunes, et nous sommes passés à l'étape suivante.

À titre d'exemple, on nous a fourni de nombreux commentaires au sujet du sel et du sodium. De nombreuses personnes estimaient que nous avions manqué notre coup. Nous n'avions pas consacré suffisamment de temps ou d'énergie à veiller à ce que les Canadiens comprennent l'importance de tenir compte de la teneur en sodium ou en sel de certains aliments.

Et cette critique était tout à fait judicieuse. Nous sommes revenus sur la question, et nous nous sommes assurés d'aborder convenablement ce genre de question.

● (1600)

Mme Ruby Dhalla: Nombre de personnes qui ont témoigné devant notre comité ont déclaré que, quand on a fait appel à leurs conseils et à leurs commentaires, on leur avait demandé de déterminer de quelles couleurs les diagrammes devraient être, à quel endroit sur la page on devrait les placer, et de quoi les illustrations devraient avoir l'air, et elles se sont dites énormément frustrées de ne pas avoir été consultées au sujet du contenu du guide.

Au bout du compte, je crois qu'elles veulent, tout comme nous, que le guide alimentaire reflète la dynamique multiculturelle canadienne, qu'il reflète la qualité unique de chaque Canadien. De toute évidence, on ne peut proposer un guide alimentaire s'appliquant à tous les Canadiens, partout au pays, mais ces témoins se sont contentés de dire que la consultation se limitait à l'emplacement des illustrations dans le guide alimentaire.

Mme Mary Bush: J'ai déjà entendu ce commentaire.

Mme Ruby Dhalla: Il a été formulé par de nombreuses personnes.

Mme Mary Bush: J'ai déjà entendu ce commentaire, et j'ai deux choses à vous dire à cet égard. Premièrement, la consultation en direct portait à la fois sur la présentation matérielle et sur le contenu. Avons-nous invité les répondants à se prononcer sur la validité des directives fondées sur l'âge et le sexe que nous avons mises de l'avant? Nous n'avons pas posé cette question. Leur avons-nous demandé s'ils estiment que le nombre de fruits et légumes prévus dans le régime, en fonction de l'âge et du sexe, soit de six à neuf, est approprié? Nous n'avons pas posé cette question.

Il y a dans ce document une foule d'aspects à l'égard desquels on doit prendre des décisions, et nous sommes très intéressés par les commentaires de toute personne qui estime que le régime n'est pas approprié, et nous voulons savoir pourquoi. Nous sommes probablement plus intéressés que quiconque à entendre l'opinion de personnes qui disent qu'il y a un problème. Nous voulons savoir quel est le problème et quelle est la solution.

Alors, nous avons passé beaucoup de temps à essayer de prendre connaissance de la rétroaction qui nous est fournie, à la comprendre, à y réfléchir, et à veiller à ce que le produit final soit plus solide.

Le président: Passons à Mme Bennett.

L'hon. Carolyn Bennett (St. Paul's, Lib.): L'une des préoccupations que nous avons à l'égard du guide alimentaire, je crois, c'est qu'il soit adapté aux besoins de tous. Il y a deux semaines, au Nunavut, à l'épicerie, on demandait 16 \$ pour quatre litres de lait. En quoi le guide alimentaire est-il capable de procurer aux gens des solutions de rechange lorsque certains groupes alimentaires ne sont pas disponibles ou sont trop coûteux?

Mme Mary Bush: Je crois que c'est une très bonne question, car le coût lié à une bonne alimentation est un enjeu très important. Nous sommes très préoccupés par cette question. Il ne s'agit pas d'un enjeu propre au guide alimentaire; c'est un enjeu relatif à la sécurité alimentaire des Canadiens et à la capacité de la population de se payer des aliments nutritifs.

Alors, je crois qu'il s'agit d'un enjeu important, et que cet enjeu transcende le guide alimentaire. Mais, pour répondre à votre question, on nous dit souvent que le guide alimentaire recommande beaucoup de fruits et légumes, et on nous demande si les gens ont les moyens de se permettre cela. C'est le genre de chose qu'on nous dit. On nous pose cette question, et je peux vous dire que nous examinons le régime alimentaire et nous nous penchons sur le prix du panier d'aliments. Je crois qu'il est très important pour vous de savoir qu'il y a un panier d'aliments nutritifs fondés sur le guide alimentaire actuel. C'est le prix de ce panier qu'on établit partout au Canada, et c'est le panier qu'utilisent les gouvernements provinciaux et les administrations municipales à l'égard des programmes d'aide sociale, pour calculer le coût du panier d'aliments. Ainsi, l'établissement du coût du panier d'aliments découle du guide alimentaire.

Mais pour veiller à ce que le régime ne se révèle pas trop coûteux au chapitre des fruits et légumes, par exemple...

(1605)

L'hon. Carolyn Bennett: Vous avez mentionné les normes nutritionnelles, mais, encore une fois, en ce qui concerne les études relatives aux aliments qui préviennent le cancer ou les maladies du coeur, ou des choses comme les oméga-3, que conseillons-nous aux Canadiens à l'heure actuelle? C'est là ma principale préoccupation? Il ne s'agit plus uniquement d'éléments nutritifs; il s'agit de faire des choix santé, par exemple passer du saumon d'élevage au saumon sauvage; il s'agit de déterminer si on a vraiment besoin de calcium, ou si on a plutôt besoin de vitamine D.

Au cours de la prochaine série de questions, nous pourrions peutêtre nous pencher sur le guide alimentaire destiné aux Autochtones, compte tenu du fait qu'une si grande part du guide est destinée à un homme blanc de 70 kilos. C'est ce que j'ai appris à l'école de médecine, et il semble que ce soit de cette façon qu'on procède. Comment peut-on aider les gens à faire d'autres choix lorsque leur patrimoine génétique s'assortit clairement d'une intolérance au lactose? On a tout simplement l'impression que ce guide essaie de faire entrer tout le monde dans le même moule.

Je sais que vous avez travaillé dur sur la stratégie Web, mais je suis très préoccupée. Comme vous le savez, ma première question a toujours été : y a-t-il des données probantes? Je sais, vous allez toujours me dire que c'est le document gouvernemental le plus demandé, mais avons-nous des données probantes montrant que ce document influe sur le comportement des gens?

Mme Mary Bush: Je crois que c'est une bonne question. Je ne crois pas que nous disposions de données probantes montrant que le guide alimentaire influe de façon générale sur l'adoption de nouveaux comportements. Je ne crois pas que des études puissent montrer qu'un document peut vraiment faire cela. Nous savons qu'il est illusoire de s'attendre à ce qu'un morceau de papier amène une personne à changer son comportement.

Ce que nous savons, par contre...

L'hon. Carolyn Bennett: A-t-on mené une étude à double insu ou une étude révélant qu'on trouve le guide alimentaire dans certains ménages et qu'on ne trouve pas le guide alimentaire dans d'autres ménages, et que les gens des ménages où l'on trouve le guide alimentaire sont moins souvent obèses?

Mme Mary Bush: Non, on n'a pas mené de telles études.

L'hon. Carolyn Bennett: Alors, pourquoi préparons-nous un guide alimentaire?

Mme Mary Bush: Pourquoi nous préparons un guide alimentaire? Je crois que le guide alimentaire est absolument essentiel, car, d'abord et avant tout, les gens veulent savoir ce qu'on entend par « bien manger ». Nous parlons tous de manger sainement. On avance que c'est important pour prévenir les maladies chroniques, que c'est important pour grandir et se développer sainement, que c'est important pour la santé, mais qu'est-ce que cela veut dire? Il faut pouvoir aider la population à comprendre ce qui est un régime alimentaire sain, et à quoi cela ressemble. Si je veux adopter de bonnes habitudes alimentaires, que dois-je faire? Si vous examinez l'évolution du guide alimentaire dans le temps, vous constaterez qu'il change beaucoup.

L'hon. Carolyn Bennett: Je crois que la question qui s'impose à l'esprit est la suivante: est-ce qu'il a changé le comportement des gens? Font-ils de meilleurs choix?

Le président: Notre temps est écoulé, mais si quelqu'un veut répondre à cela, très brièvement, nous vous permettrons de le faire, et nous passerons ensuite à Mme Gagnon.

Mme Élaine De Grandpré (Agente de nutrition, Planification, diffusion et promotion, Bureau de la politique et de la promotion de la nutrition, ministère de la Santé): Je suis diététicienne depuis 16 ans. Nombre de mes collègues mettent au point des ressources pédagogiques destinées aux écoles, aux clients ou aux patients. Certaines ressources utilisent le guide alimentaire comme outil de référence.

Par exemple, si une personne consulte le guide alimentaire pour savoir ce qu'elle doit consommer, elle déterminera qu'elle a besoin d'une quantité x de fruits et de légumes. Si cette personne ne consomme pas cette quantité de fruits et légumes... Il existe des recherches, que je n'ai pas sous la main présentement, qui montrent que si on change nos habitudes alimentaires, si on apporte des changements en vue d'atteindre un but au chapitre des fruits et légumes, le reste de notre alimentation a tendance à changer, car il y a une limite à ce que nous pouvons manger dans une journée, et on peut finir par manger moins de pâtisseries parce qu'on mange un fruit comme collation.

De nombreux professionnels de la santé qui travaillent sur le terrain l'utilisent comme outil de référence dans le cadre de leurs travaux.

Le président: Merci.

Madame Gagnon.

[Français]

Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ): Merci, monsieur le président.

Vous ne m'avez pas convaincue de la nécessité de produire un nouveau guide alimentaire, parce que vous n'êtes pas capables de nous fournir des données sur l'impact du *Guide alimentaire canadien* existant. Il serait peut-être important d'en voir les répercussions sur la société. Il y a eu une augmentation de l'obésité. La seule donnée dont je dispose pour évaluer le *Guide alimentaire canadien* est qu'il existe un guide alimentaire et qu'il y a une augmentation de l'obésité.

Vous nous dites que si des gens veulent bonifier le Guide alimentaire canadien, ils sont les bienvenus. On est à la veille de le publier. Je vois donc mal comment vous allez accepter quelque recommandation que ce soit. Vous savez, nous avons entendu des témoins qui ont une certaine expérience dans le domaine de l'alimentation. Une de ces personnalités, le Dr Yoni Freedhoff, directeur médical du Bariatric Medical Institute d'Ottawa, nous a dit que la première chose que sa diététiste autorisée enseigne à ses patients est de, surtout, ne pas suivre les recommandations du Guide alimentaire canadien. Il y a de quoi nous remuer un peu! Il a même dit que les recommandations sur le régime alimentaire s'éloignent de façon radicale de l'interprétation scientifique et médicale traditionnelle du rôle que joue le régime alimentaire dans la prévention des maladies chroniques. Il ne pouvait donc pas s'empêcher de se demander si l'information qui a été fournie était biaisée ou incomplète.

Pour sa part, M. Bill Jeffery, du Centre pour la science dans l'intérêt public, a parlé du processus qui a été mis en oeuvre et de la liste des gens qui y ont contribué. Il a dit que dans le groupe de consultation, il y a peut-être des gens en situation de conflit d'intérêts. Il y avait beaucoup de gens de l'industrie et des hygiénistes alimentaires de petites localités, dont deux qui comptent moins de 15 000 habitants. Le problème ne venait pas du fait qu'elles venaient

de petites localités, mais du fait qu'elles étaient occupées à temps complet ailleurs et que ces personnes ne pouvaient pas faire des recommandations qui s'appuyaient sur les résultats obtenus par des organisations possédant les ressources institutionnelles nécessaires.

Je lis tous les commentaires qui ont été faits. On dit que le *Guide alimentaire canadien* n'est pas adapté aux personnes peu alphabétisées et que ce sera difficile pour les familles ayant de très faibles revenus de le comprendre. D'autres témoins nous on dit que les Autochtones et les premières nations n'ont pas été sollicités. Ils ne voient pas la pertinence du *Guide alimentaire canadien* ni comment il pourrait être adapté à leurs communautés. Il y a donc beaucoup de gens qui nous ont dit que le *Guide alimentaire canadien* devrait être revu et corrigé.

Vous dites être prêts à accepter des recommandations. Seriez-vous prêts à le faire avant la publication? On n'est pas pressé, l'obésité n'est pas une affaire de deux ou trois mois. Il va peut-être falloir 20 ans pour qu'on s'enligne. Êtes-vous prêts à accepter un groupe de recommandations provenant de gens qui n'ont pas d'autre intérêt que d'aider la population à avoir une meilleure alimentation, avant que le *Guide alimentaire canadien* ne soit publié?

● (1610)

Mme Danielle Brulé (directrice, Recherche, surveillance et évaluation, Bureau de la politique et de la promotion de la nutrition, ministère de la Santé): Je vais commencer. La première question portait sur l'impact du guide actuel, qui a été publié en 1992. Pendant les années 1990, j'ai travaillé à des enquêtes provinciales. Nous avons travaillé avec chacune des 10 provinces à colliger de l'information sur ce que les canadiens consommaient. On parle des adultes de 18 ans et plus. On leur a demandé, par le moyen de questionnaires, s'ils connaissaient le *Guide alimentaire canadien*. Il est fort probable qu'on peut se référer à ces données et voir si les gens qui connaissaient le guide en suivaient les recommandations et quel était leur poids. Avec ces données, je ferai le lien avec ce que disait Mme Bennett.

J'ai ici un article du

[Traduction]

Journal of the American Dietetic Association, « The Obesity crisis : don't blame it on the pyramid » :

[Français]

où il est clairement mentionné, et je cite :

[Traduction]

Puisque l'obésité est un enjeu très complexe, il est simpliste d'avancer qu'un outil éducatif comme la Pyramide puisse être la cause du problème.

[Français]

Je voudrais préciser que dans cet article, on évalue les données qui proviennent d'une enquête où on a pu établir que les gens qui avaient un indice de masse corporelle faible étaient associés à des gens qui suivaient les recommandations du guide alimentaire aux États-Unis. Il est probable qu'on puisse faire ce même type d'analyse à partir des données des enquêtes provinciales que nous avons fait dans les années 1990. On pourrait probablement prouver que ceux qui suivent les recommandations du *Guide alimentaire canadien* ont un indice de masse corporelle plus faible.

● (1615)

Mme Christiane Gagnon: Seriez-vous prêts à accepter de travailler avec une équipe de consultants qui viennent de différents milieux, qui pourraient analyser le *Guide alimentaire canadien* avant sa sortie, prévue pour 2007? Vous nous dites que vous êtes prêts à accepter l'avis de certaines personnes.

[Traduction]

Le président: D'accord, madame Gagnon.

Veuillez répondre très brièvement à cette question, et ensuite nous passerons à autre chose.

Mme Mary Bush: Très rapidement, nous venons de terminer un exercice de consultation étendu. Des gens ont témoigné devant votre comité pour déclarer qu'ils n'estimaient pas que le type de consultation nécessaire avait été mené. Parallèlement, vous devez tenir compte du fait que de nombreuses personnes ont contribué à cet exercice, des gens très bien placés, qui avaient beaucoup de choses à nous dire.

Je peux seulement vous dire que le processus est en cours depuis 2005. Nous n'en sommes qu'à l'étape finale de la diffusion d'un guide alimentaire. C'est quelque chose qui...

[Français]

Mme Christiane Gagnon: Monsieur le président...

[Traduction]

Le président: Non, ça va. Je crois que nous avons réussi à comprendre.

Je m'excuse, mais votre temps est écoulé. Vous allez devoir y revenir au deuxième tour.

M. Steven Fletcher (Charleswood—St. James—Assiniboia, PCC): Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier les témoins d'être venus comparaître.

De toute évidence, le guide alimentaire suscite l'intérêt du comité, ce qui donne à penser qu'il intéresse de nombreux Canadiens. La discussion que nous avons en ce moment est précieuse, car elle a permis de soulever des préoccupations au comité même et parmi les personnes assises à la table. Nous admettons aussi que, au bout du compte, il faut décider de toute façon. Il faut en arriver à une conclusion et diffuser le meilleur produit possible avec ce que vous avez pu recueillir dans le cadre de démarche, et je suis sûr que cela est en train de se faire.

J'ai deux questions à poser.

Premièrement, pourquoi révisons-nous le guide alimentaire? On peut présumer que ce qui était bon pour la santé il y a 30 ans ou il y a 20 ans est bon pour la santé aujourd'hui et que ce sera bon pour la santé à l'avenir.

De même, comment notre guide alimentaire se compare-t-il à ceux des pays membres de l'OCDE en ce qui concerne l'apport calorique recommandé, les portions, les groupes alimentaires, tous les aspects de la chose qui entrent en jeu? Comment se compare-t-il au modèle des États-Unis? Comment se compare-t-il à ce qui se fait au Royaume-Uni ou en France ou en Australie?

Je vous saurais gré de répondre à ces questions.

De même, sur votre site Web, y a-t-il des liens qui mènent à d'autres administrations et qui permettent de comparer le Guide alimentaire canadien et les guides alimentaires de différents pays?

Mme Mary Bush: Si vous voulez, je commencerai par répondre à la dernière question. Non, il n'y a pas de tels liens, mais la suggestion est très intéressante.

La première question visait à savoir pourquoi nous révisons le guide alimentaire. De fait, ce n'est pas une décision que nous avons prise à la légère. Nous avons procédé à un examen tout à fait complet du guide alimentaire de 1992 pour déterminer si, primo, les informations demeurent valables compte tenu des nouvelles connaissances en matière d'apports nutritionnels de référence; et, secundo, il est présenté convenablement au sens où les gens en saisissent bien les messages.

Nous avons réalisé un examen assez complet du guide, et pendant cet exercice, nous avons relevé de nombreuses difficultés. Difficultés attribuables aux nombreux problèmes qu'éprouvaient les gens à comprendre le guide, connaissances nouvelles issues de l'Institute of Medicine, recherches faites sur les apports nutritionnels de référence, nouvelles recherches scientifiques concernant les combinaisons d'aliments, les habitudes alimentaires, l'évolution des maladies chroniques — toutes les raisons étaient bonnes pour lancer la révision du Guide alimentaire canadien.

Comment nous comparons-nous aux autres pays? Nous avons regardé le guide alimentaire d'autres pays. J'ai apporté quelques illustrations. Nous nous attachons à voir comment nous nous comparons, par exemple, aux États-Unis et à leur pyramide alimentaire. Je dirais qu'il existe de nombreuses similitudes comme il existe de nombreuses différences, et je me plais à croire que nous apportons des améliorations à ce que les autres pays ont pu faire. Les échos obtenus à propos des habitudes alimentaires nous ont appris certaines choses. C'est ce qui nous pousse à essayer de renforcer cette itération particulière.

Janet, avez-vous quelque chose à ajouter?

Mme Janet Pronk (directrice intérimaire, Établissement des politiques et des normes, Bureau de la politique et de la promotion de la nutrition, ministère de la Santé): Non, rien. Je crois que vous avez abordé la plupart des points pertinents. Une des motivations principales, au-delà du seul aspect scientifique de la chose, c'était de s'assurer que les messages contenus dans le guide alimentaire sont cohérents et que ce sont des choses que les gens peuvent appliquer concrètement. Certes, au moment d'examiner le guide alimentaire de 1992, on nous a dit que de nombreux problèmes empêchaient de mettre en pratique les conseils donnés.

● (1620)

M. Steven Fletcher: Vous voudrez peut-être envisager l'idée que la personne qui s'en soucie assez pour aller consulter le site Web du guide alimentaire s'en soucie peut-être assez pour comparer le Guide alimentaire canadien à celui d'autres pays, et qu'une telle comparaison peut figurer dans le site Web. C'est une information qui serait peut-être utile et qui permettra aux Canadiens de comprendre plus largement le guide alimentaire.

Monsieur le président, c'était là mes questions.

Le président: D'accord, merci beaucoup.

Madame Keeper, vous disposez de cinq minutes.

Mme Tina Keeper (Churchill, Lib.): Merci beaucoup.

J'aimerais poser quelques questions.

Une de mes questions s'adresse à Mme Bush. Vous avez évoqué le bilan du guide alimentaire, et nous avons entendu plus tôt qu'aucun effort n'est fait pour en jauger l'impact. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi?

Mme Mary Bush: D'accord, c'est une très bonne question à mon avis.

Permettez-moi de revenir dans le temps. Il importe que vous sachiez que, pendant plus de 30 ans, nous ne savions même pas ce que les Canadiens mangeaient au pays. Nous n'avions pas accès à toutes les données qui nous disent ce que mangent les Canadiens. Grâce à l'Enquête de 2004 sur la santé dans les collectivités canadiennes, nous avons obtenu pour la première fois de bonnes données sur ce que mangent les Canadiens.

Pour ce qui est donc de jauger l'impact ou l'utilité d'un guide alimentaire quand vient le temps de modifier les comportements, vous dites : quel comportement? Le comportement que vous étudiez. Quelles sont donc les habitudes alimentaires? Je dis toujours que, dans ma prochaine vie, je vais travailler au dossier du tabagisme ou à celui de l'activité physique : c'est tellement plus simple. Vous fumez ou ne vous ne fumez pas; vous êtes physiquement actif ou vous ne l'êtes pas.

Dans le cas du guide alimentaire et des habitudes alimentaires et des comportements relatifs à la consommation d'aliments, là où il faut établir et mesurer l'impact du guide alimentaire sur les comportements en question... ce n'est pas du gâteau. En réalité, vous essayez de voir quel est l'impact sur le comportement de la personne et cherchez à voir si le guide pousse la personne à adopter des habitudes saines.

C'est une évaluation qui est tellement plus complexe. N'allez pas croire que les chercheurs du monde universitaire et d'ailleurs n'ont pas déjà procédé à de telles évaluations et tiré diverses conclusions sur la teneur et l'utilisation des guides alimentaires. De fait, cela faisait partie de notre examen à nous. Tout au moins, nous voulions savoir si les gens comprenaient ce qui était dit dans le guide alimentaire de 1992. Quelle était la source des difficultés qu'ils éprouvaient? Nous en avons tiré des enseignements.

Mme Tina Keeper: Est-ce à ce moment-là que vous avez reçu les informations auxquelles vous avez fait allusion en 2004? Est-ce à ce moment-là que vous avez dit: d'accord, il y a quelque chose qui cloche? Le taux d'obésité au Canada est à la hausse. Est-ce qu'il y avait une corrélation?

Mme Mary Bush: Non. Pour donner le contexte, je dirai que le guide alimentaire faisait l'objet d'un examen. En janvier 2004, nous nous sommes dit: regardons quels sont les enseignements de cet examen, puis tirons la conclusion qui s'impose: il faut réviser le guide. C'est comme cela que les choses se sont déroulées dans le temps, qu'elles ont évolué.

À nos yeux, la question de l'obésité est très importante. Je vous demanderais de vous reporter au mois de décembre 2001, époque à laquelle, en collaboration avec Obesity Canada et les Instituts de recherche en santé du Canada, nous avons organisé une réunion de deux jours à Toronto pour faire le point en ce qui concerne l'obésité et les poids santé. Quelle en serait l'origine? Que faudrait-il faire? Comment procéder?

Nous étudions l'obésité, et la compréhension du phénomène présente un intérêt significatif, au-delà de la seule question du guide alimentaire. Pour ce qui est du guide alimentaire, nous voulons nous assurer de donner aux Canadiens des conseils qu'ils sont en mesure d'appliquer, de manière à consommer des aliments d'une manière qui ne produit pas un excédent d'énergie.

Mme Tina Keeper: J'aimerais vous interroger aussi sur la communauté autochtone et l'obésité, et le problème qui nous a été présenté maintes et maintes fois comme étant important: l'obésité chez les jeunes Autochtones est beaucoup plus fréquente que chez

les autres jeunes Canadiens. Je vous demanderais des précisions sur le processus de consultation qui a lieu en ce moment même.

Premièrement, serait-il possible pour nous d'obtenir la liste de ceux qui participent au processus de consultation; de même, pouvez-vous nous donner quelques renseignements sur l'évaluation des besoins qui a été réalisée?

Mme Lori Doran (directrice intérimaire, Prévention des maladies chroniques, Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits, ministère de la Santé): D'accord. Nous pouvons fournir une liste des participants. Nous avons sollicité des gens à l'étape de l'évaluation des besoins, nous avons mis sur pied un groupe consultatif composé de neuf personnes et, de même, nous avons sollicité l'apport d'un groupe plus vaste d'intervenants. Nous avons fourni au Ministère d'autres listes en rapport avec le processus principal d'élaboration du guide, pour qu'elles soient remises au comité.

(1625)

Mme Tina Keeper: D'accord, ça se trouve ici dans votre truc.

Je vais poser une question précise. Les besoins en nutriments, qui semblent représenter l'élément prioritaire du guide alimentaire, sontils également prioritaires en ce qui concerne l'élaboration du guide alimentaire à l'intention de la communauté autochtone?

Mme Lori Doran: Le guide alimentaire conçu pour les Autochtones a pour référence le même régime alimentaire que celui qui est évoqué dans le Guide alimentaire canadien. Les données ne nous permettent pas de conclure à la nécessité d'appliquer un régime différent. Le régime en question, comme Mary l'a souligné, repose sur les apports nutritionnels de référence qui s'appliquent à l'ensemble des Canadiens. L'exercice vise à assurer que tous les Canadiens consomment les nutriments voulus en quantités suffisantes sans courir de risque élevé de maladie chronique et d'obésité.

Le président: Merci.

Monsieur Batters, vous disposez de cinq minutes.

M. Dave Batters (Palliser, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je commencerai par une courte introduction, puis je prévois quelques minutes pour les réponses.

D'abord, je tiens à remercier tous les témoins d'être venus à notre audience. Je tiens à vous féliciter et à vous remercier de l'excellent travail que vous avez fait en rapport avec cette question. C'est une tâche titanesque; je crois que personne ici n'y voit quelque chose de facile. Nous essayons simplement de formuler quelques suggestions pour améliorer la santé des Canadiens.

Je poserai toutes mes questions en bloc, puis je vous donnerai l'occasion de répondre, madame Bush, ou quelqu'un d'autre.

Est-ce un fait accompli? Êtes-vous en train de nous dire aujourd'hui que, essentiellement, le travail est terminé, qu'il est prêt, il est essentiellement prêt à être envoyé à l'imprimeur; que tout cela est bien intéressant, mais que le nouveau guide alimentaire est chose faite, qu'il est prêt à être diffusé?

Je vais revenir un peu dans le temps, monsieur le président, pour dire à Mme Brulé qu'elle avait raison: si on est obèse, ce n'est certes pas la faute de la pyramide alimentaire.

Si nous ne nous trouvons pas devant un fait accompli, je vous incite vivement à concevoir le guide le plus simple possible. C'est l'observation que je formulerai à propos du guide alimentaire. Il est à espérer que ce sera un guide qui sera simple à utiliser.

De même, pouvez-vous nous donner de plus amples précisions sur la manière dont vous allez vous y prendre pour faire passer le message? J'ai entendu dire qu'on préparait un truc aimanté pour le réfrigérateur, ce qui me semble très approprié. Ce pourrait être une version abrégée de la fiche qui fait partie de la version papier. Soyons francs, personne ne va lire le guide sur papier s'il fait plus de quatre pages. Au bout du compte, j'aimerais qu'on produise une carte laminée qui comporte des informations des deux côtés, qui est visuellement attrayante et qui donne tous les messages voulus. Ce n'est peut-être pas possible, mais il serait excellent d'avoir une carte des grands principes alimentaires que l'on trouverait dans le cabinet du médecin généraliste.

Comment allez-vous vous y prendre pour faire passer le message? C'est la question que je pose. Je vous inciterais à opter pour une campagne télévisuelle de grande envergure. Je crois que le recours à ce média vous permettrait de remporter un franc succès.

Ma dernière question est la suivante: Avez-vous envisagé d'avoir des livres de recettes qui respectent les recommandations du Guide alimentaire canadien? Demandez aux Canadiens de proposer des recettes qui sont peut-être conformes. Il pourrait y avoir d'innombrables recettes auxquelles les gens accéderaient en cliquant sur un lien dans le site Web. Sinon, ils pourraient acheter les recettes. Voilà quelque chose que j'achèterais moi-même, un livre de recettes qui est conforme au guide, mais je ne vais pas acheter la copie papier et passer en revue toutes les portions différentes qui y sont énoncées.

Voila pour mes questions. D'abord, est-ce que nous nous trouvons devant un fait accompli? Ensuite, comment allez-vous faire pour diffuser le message? Envisagez-vous ces façons utiles de véhiculer le message?

Merci.

Le président: Je savais qu'il était bon mangeur, mais je ne savais pas qu'il était chef.

Mme Mary Bush: Le travail autour du guide alimentaire n'est jamais terminé tant que le ministre n'a pas donné son assentiment, et nous en sommes justement au stade final: le guide est entre les mains des responsables du ministère, qui l'étudient. Il y a encore un ou deux éléments que nous explorons, mais nous sommes très près du but. Est-ce que c'est fini? Est-ce que c'est coulé dans le bronze? Est-ce que nous y sommes presque? Oui.

Pour que le guide soit le plus simple possible, il y a une suggestion qui est claire. Nous avons entendu dire que huit pages, c'est trop long, beaucoup trop long. Une des choses qu'il nous a fallu faire au moment des réunions régionales... c'est ce que nous avions avec nous, c'est de rassembler les éléments correctement, personne ne l'ayant fait comme il faut. C'est exactement le genre de chose que nous avons appris.

M. Dave Batters: Combien de pages aura le nouveau guide?

Mme Mary Bush: Nous n'envisageons pas un guide de huit pages; nous avons un guide qui en ferait six, je crois. C'est donc beaucoup plus court...

M. Dave Batters: Avec une fiche, peut-être?

Mme Mary Bush: Eh bien, ce sont les compléments de ce genre que nous étudions, justement, en ce moment. De fait, nous croyons que le Web est une occasion merveilleuse de trouver des trucs très précis

Je vais vous dire quel est le problème. En 1992, nous avions une feuille détachable. Nous avons sondé le terrain et réalisé notre examen. Et qu'est-ce que tous les gens nous ont dit? Ils ont dit : Je ne comprends pas; les informations que vous donnez ne sont tout simplement pas suffisantes; et vous utilisez des termes comme « modéré », sans nous dire ce que ça veut dire.

Nous avons donc pris tout cela en considération et nous nous sommes dit: il faut faire mieux. Il faut donner plus de précisions aux gens. Les gens nous ont dit qu'ils ne savent même pas comment procéder pour mettre tout cela ensemble; qu'ils ne savent pas très bien ce que représente une portion. Nous avons pris tout cela en compte, pour que la prochaine fournée réponde à toutes les questions voulues.

Pour ce qui est de la télévision et des compléments, pour tout dire, nous étudions d'abord les coûts et, ensuite, les mesures qu'il est possible d'adopter. Et, troisièmement, notre consultation nous a permis d'apprendre notamment ce que disent les gens à ce sujet : vous ne faites pas de publicité aux heures de grande écoute; vous ne vendez pas votre produit; nous ne véhiculez pas le message; vous devez faire un meilleur travail. Alors oui, tout ça fait partie intégrante de l'ensemble que nous étudions en ce moment.

Une voix: Qu'en est-il des livres de recettes?

Mme Mary Bush: Des livres de recettes? En fait, nous avons une série pour les enseignants et communicateurs et une série sur le Web qui permet d'approfondir beaucoup, pour en savoir un peu plus. Nous entendons toujours dire : vous savez, vos recommandations pour les fruits et légumes? Êtes-vous sérieux? Il n'y a personne qui va manger ça — personne.

Nous passons donc à l'étape suivante, qui fait voir comment vous pourriez vous organiser, pendant la journée, pour consommer les portions de fruits et de légumes dont vous avez besoin. Nous avons conçu ces compléments au guide. Je ne crois pas que nous ayons été jusqu'à concevoir des recettes.

Mme Élaine De Grandpré: Non, pas encore, mais c'est une bonne idée.

Mme Mary Bush: Mais il existe de merveilleux livres de recettes qui sont en vente, de merveilleux livres de recettes qui prennent en considération tout ce genre de...

Le président: Merci beaucoup. Votre temps est écoulé.

Madame Demers.

[Français]

Mme Nicole Demers (Laval, BQ): Merci, monsieur le président. Madame Bush, je dois dire que vous êtes bonne. Vous êtes convaincue, mais je ne sais pas si c'est dans le bon sens.

Mes récentes expériences avec Santé Canada ne me portent pas à croire que ce ministère est tout à fait objectif. Jusqu'à maintenant, tous les représentants de Santé Canada et les représentants de l'industrie alimentaire sont les seuls à dire qu'il s'agit d'un bon guide alimentaire. Tous les spécialistes, tous les médecins et tous les membres de regroupements de premières nations, de même que les Métis et les Inuits, nous ont dit que ce n'est pas un bon guide alimentaire et qu'il ne les satisfait pas. Vous nous dites qu'on ne peut plus le modifier.

Le fait qu'il y ait au moins quatre personnes de votre comité consultatif qui sont en situation de conflit d'intérêts direct — ils travaillent pour l'industrie — et que ces conflits d'intérêts ne soient pas déclarés sur le site Web de Santé Canada m'inquiète beaucoup. Le Dr Barr, Sydney Massey, Sean McPhee et Carolyn O'Brien sont directement en situation de conflit d'intérêts.

Je ne pense pas que ce soit très sensé que des représentants de l'industrie fassent partie de ce comité, mais étant donné qu'il y en a, pourquoi n'y avez-vous pas invité des experts nationaux, comme Jean-Pierre Després de l'Université Laval, pour faire contrepoids? Pourquoi n'avez-vous pas fait cela et n'avez-vous pas suivi l'avis de médecins et d'experts? Pourquoi vous fiez-vous à des personnes qui disent ce que vous voulez entendre? Cela m'inquiète beaucoup.

Madame Doran, j'aimerais avoir le nom des personnes que vous avez consultées relativement à la partie du document qui porte sur les premières nations et les Inuits. Ils nous ont dit ne pas avoir été consultés. On ne pense pas qu'ils nous mentent volontairement. Je ne sais pas ce qui se passe.

Je vous remercie.

[Traduction]

Mme Mary Bush: D'accord, puis-je commencer?

Ce sur quoi je tiens à insister, vraiment, c'est que toutes les personnes que vous avez entendues ont eu devant les yeux une version préliminaire du guide qui, justement, leur a été envoyée parce que nous voulions savoir ce qui ne marche pas. Toutes ces critiques reposent donc sur le guide ayant fait l'objet de la consultation et qui est maintenant en cours de révision.

Deuxièmement, pourquoi n'avons-nous pas consulté d'autres spécialistes? Je crois que vous devez admettre que les spécialistes que j'ai consultés en ce qui concerne le régime alimentaire — et vous dites que la Dre Barr, professeure en nutrition à l'Université de Colombie-Britannique, a un conflit d'intérêts...

● (1635)

Mme Nicole Demers: Oui, elle est membre de l'International Dairy Foods Association. Elle siège au conseil consultatif de Shaping America's Youth, qui est financé par les soupes Campbell, McNeil Nutritionals, Johnson & Johnson, Nike...

[Français]

En voulez-vous d'autres?

[Traduction]

Mme Mary Bush: Non, non. J'en ai bon nombre ici.

Permettez-moi un petit retour en arrière. Je vous dirais, à propos des scientifiques derrière tout ce travail, les Susan Barr, Katherine Gray-Donald, Stan Zeotkin de l'Hôpital pour enfants, Valerie Tarasuk de l'Université de Toronto... D'ailleurs, vous allez accueillir Valerie Tarasuk jeudi. Vous allez vouloir lui poser des questions sur sa participation à la démarche.

Ce sont des gens qui sont venus nous voir, qui nous donnent des conseils de manière désintéressée. Vous me dites qu'ils ont fait des recherches et qu'ils siègent à un conseil consultatif, si bien qu'ils ne sont pas objectifs, mais, en fait, ce pourquoi nous sollicitons ces gens, c'est pour leurs conseils. Il est tout à fait évident que nous faisons les recherches documentaires nécessaires, nous faisons le travail, nous nous activons, nous allons chercher les conseils et les consignes voulus. Ce n'est pas pour mettre dans le guide un produit X ou Y, mais plutôt pour dire: voici ce que vous devez savoir quant aux connaissances scientifiques que je mets de l'avant et à la perspective que je fais valoir. C'est cet éventail de perspectives que vous devez vraiment intégrer au travail du comité consultatif où vous vous trouvez, et c'est concu comme tel, de fait. Vous le faites d'un point de vue philosophique, car il s'agit pour vous de solliciter et d'assimiler toute une gamme de perspectives qui ne correspondent pas à la vôtre.

Je peux seulement vous dire que, parmi les membres du groupe que vous avez devant les yeux, parmi les gens là-bas, personne ne souhaite produire autre chose qu'un guide alimentaire qui répond aux besoins des Canadiens, que les Canadiens comprennent et qui donne des conseils qui, dans la mesure où ils sont appliqués, leur permettront absolument d'avoir une bonne santé et d'accéder au bien-être et de réduire le risque de maladie chronique, comme ils le méritent tant.

Quelqu'un a donné à entendre que nous semblons nous préoccuper de la qualité des nutriments. Ce n'est pas le cas. Si vous ne devez retenir qu'une chose, ce serait que l'élément prévention des maladies chroniques du guide nous est tout aussi important que l'élément nutriment.

Vous disposez de quelques options. Soit que vous préparez un guide alimentaire qui explique les nutriments dont les gens ont besoin pour être en santé, moyennant un coût raisonnable du point de vue calorique, de manière à avoir un poids santé, soit vous vous adressez à la population et vous dites, de manière très générale, voici à peu près ce que vous devriez manger — un peu de ceci, un peu de cela, et puis une vitamine pour faire bonne mesure. Ce sont là vos options. Nous avons choisi de décrire un régime alimentaire qui répond à vos besoins en nutriments, qui réduit chez vous le risque de maladie chronique, qui vous permet d'apprécier une variété d'aliments et qui favorise une bonne santé.

Je ne peux que vous dire, et je vous le jure, que la démarche que nous avons menée et les gens qui nous ont conseillés sont là pour nous offrir un éventail d'opinions, pour que nous puissions saisir les diverses dimensions en jeu et aller de l'avant.

Le président: D'accord, merci beaucoup. Sans gâteau ni crème glacée... tout le problème est là.

Madame Davidson.

Mme Lori Doran: Il y avait une deuxième question.

Le président: D'accord. Je vous signale que nous avons très peu de temps qui nous reste. Pouvez-vous répondre?

Mme Lori Doran: Je peux vous dire que l'Assemblée des premières nations, l'Inuit Tapiriit Kanatami et le Ralliement national des Métis ont participé à toutes les étapes de la démarche, depuis l'évaluation des besoins jusqu'à l'étape de la conception, en passant par l'étape de la consultation. Avec tout le respect que je vous dois, je crois que Mme Valerie Gideon, de l'Assemblée des premières nations, a affirmé qu'ils avaient pris part à l'exercice, mais pas à l'établissement d'un document scientifique de fond. Sondée à ce sujet, elle a aussi affirmé qu'on ne dispose pas de résultats de recherche nécessaires pour établir que les besoins d'une population particulière relèveraient d'une autre base scientifique.

Je serai heureuse de vous donner le nom de toutes les personnes qui y ont participé.

Le président: Merci beaucoup.

La parole est à madame Davidson.

Mme Patricia Davidson (Sarnia—Lambton, PCC): Merci, monsieur le président, et merci aux témoins d'être là aujourd'hui. Cela ne fait aucun doute, votre passion et votre savoir en la matière sont tout à fait évidents.

Il y avait quelques questions que je souhaitais poser, mais je crois que vous venez d'y répondre, madame Bush. Je crois que Mme Demers a, essentiellement, posé la même question. Nous avons reçu de nombreux commentaires sur la démarche et sur le contenu, mais je crois que vous venez de le faire ressortir très clairement: le document que tout le monde a commenté jusqu'à maintenant est une version préliminaire. Ai-je raison de présumer que personne à l'extérieur du Ministère n'a encore vu une version définitive?

● (1640)

Mme Mary Bush: C'est là que nous en sommes.

Mme Patricia Davidson: D'accord. Y aura-t-il une autre consultation ou croyez-vous que la consultation est terminée et que vous êtes maintenant bien placé pour préparer un document final?

Mme Mary Bush: Nous sommes à la fin de l'étape de consultation; nous croyons que la consultation est chose faite. Vous allez obtenir des précisions sur les personnes que nous avons consultées et la manière dont nous nous y sommes pris. En ce moment même, nous parachevons les consultations.

Mme Patricia Davidson: Nous avons parlé des Inuits et des Métis. Le guide tient-il compte d'autres groupes ethniques? Je ne suis pas sûre que nous ayons abordé la question aujourd'hui.

Mme Mary Bush: Non, vous n'en avez pas parlé, et je suis heureuse du fait que vous ayez posé la question.

Je tiens à dire que c'est une question qui est très importante à nos yeux. De fait, nous avons effectué une évaluation des besoins dans une optique multiculturelle. Une des premières choses que l'on apprend, c'est que la langue et les images utilisées sont ce qui devient important là où il s'agit de rendre les informations plus pertinentes du point de vue des divers groupes ethniques; nous étudions donc très soigneusement les façons de s'y prendre pour modifier le guide alimentaire de manière qu'il soit offert en diverses langues. Dans le cas du guide de 1992, il y avait effectivement des groupes. Un groupe à Toronto a pris le guide de 1992 et a préparé des adaptations à partir des images, en employant des langues différentes; je crois que le guide est offert en 28 langues différentes environ. Nous aimerions étudier un mécanisme qui nous permettrait d'en faire une plate-forme pour la diffusion nationale, pour que ce ne soit pas qu'un phénomène régional. Nous étudions des mécanismes à cet égard, mais, en ce moment, il est prévu que le guide alimentaire sera offert en français et en anglais.

Cependant, notre passage à une plate-forme Web visait en partie à nous donner les moyens graphiques nécessaires pour situer les aliments dans un contexte qui est nettement plus multiculturel. C'est un peu aussi que l'adaptation menant à la création d'un programme du style « Mon guide alimentaire » permet d'aller chercher des aliments culturellement pertinents dans les divers groupes alimentaires.

Mme Patricia Davidson: Je voudrais poser une dernière question avant de manquer de temps. Je voudrais revenir au prix du panier d'aliments. Je crois que Mme Bennett a soulevé un bon point en parlant du prix du lait dans une localité du Nord, par exemple. Vous avez affirmé croire que le guide est fondé sur le même panier d'aliments pour toutes les régions du pays, les mêmes principes élémentaires; j'ai peut-être mal entendu, mais si tel est le cas, alors comment préconiser pour tous le même panier d'aliments en sachant qu'il coûte 5 \$ ici et 50 \$ ailleurs?

Mme Mary Bush: Je vais répondre d'abord en disant que je ne veux pas créer de malentendu. Je tiens à ce que vous sachiez qu'il y a une norme. Il s'agit du panier à provisions nutritif, dont la conception repose sur l'actuel guide alimentaire. Il a été conçu après 1992. À l'échelle des collectivités et des provinces de tout le Canada, il sert de référence pour l'établissement du prix d'un panier d'aliments. Il s'agit simplement de se donner une idée, pour la raison même que vous venez d'évoquer, du prix variable des aliments au Canada. Si vous allez dans le Nord, vous voyez le prix faramineux des aliments...

Mme Patricia Davidson: Nous savons donc que le panier en question vous coûtera 50 \$ ici, mais 5 \$ seulement là. Y a-il un substitut convenable qui serait proposé dans la région où c'est cher? Est-ce que c'est un élément qui est intégré au guide?

Mme Mary Bush: Au moyen de la plate-forme du Guide alimentaire canadien, nous essayons de conférer une certaine souplesse à l'exercice; vous avez donc accès à divers groupes alimentaires et à une diversité d'aliments parmi lesquels choisir. Par ailleurs, les aliments en saison sont souvent nettement moins chers que les autres; il y a donc une sorte de souplesse intégrée.

Mais je veux laisser à Lori la tâche de vous parler du programme de subventions à l'alimentation dans le Nord.

Mme Lori Doran: Votre comité a déjà entendu le témoignage de Fred Hill, du ministère des Affaires indiennes et du Nord, à propos du programme aliments-poste — programme qui sert à subventionner les frais de transport d'aliments nutritifs périssables vers les localités isolées du Nord. Ce programme existe.

Le président: Monsieur Lunney, vous avez cinq minutes.

M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, PCC): Merci beaucoup. C'est une discussion très intéressante, et je peux certes compatir avec les gens qui ont à affronter les défis liés à la gestion de ce dossier.

Nous savons que le Canada a beaucoup changé. Vous avez mentionné, madame Bush, que le Canada a beaucoup changé depuis les premières années où le guide alimentaire a été établi.

Mme Bennett a parlé des oméga-3. Vous avez parlé de l'acide folique.

Les pratiques agricoles ont tellement changé que les aliments que nous consommons et leur teneur en nutriments ne sont peut-être pas ce qu'ils étaient à l'époque de nos parents. La tomate de 1956 n'est probablement pas la tomate de 2006 du point de vue des nutriments. Ajoutez à cela les complications liées au transport vers le Nord, qui font que nombre de produits alimentaires sont cueillis avant le moment optimal.

Vous avez parlé des fruits en saison, qui sont merveilleux lorsqu'ils sont frais. Mais avec les transports de nos jours, ils voyagent sur de grandes distances. J'ai pris une entrée à l'avocat l'autre jour — ça avait l'air merveilleux sur le menu, avec du thon et toutes sortes de bonnes choses —, mais l'avocat était tellement dur qu'il en était croquant. C'est à vous demander si la valeur nutritive de l'aliment, à ce moment-là, est vraiment ce que nous pourrions prévoir.

Vous avez dit que mesurer la quantité de nutriments posait des difficultés. J'ajouterais un problème à la liste — nous parlions du calcium — la capacité d'assimilation pour certains des produits qui existent. Vous avez parlé du cas de quelqu'un qui mange, puis qui prend une vitamine et un supplément minéral. Envisagez-vous de quelque façon de recommander aux Canadiens d'ingérer une vitamine ou un supplément minéral pour compléter les aliments dont la valeur nutritive varie d'un endroit à l'autre, pour répondre aux besoins en nutriments?

(1645)

Mme Mary Bush: Merci de poser la question.

À propos de la teneur en nutriments des aliments, je tiens à vous dire que, au début de ma carrière, il y a si longtemps que j'aimerais mieux ne plus m'en souvenir, j'avais notamment pour tâche de jauger la fermeté des tomates dans un laboratoire de l'institut de recherche horticole où, en fait, on procédait à des améliorations génétiques des tomates pour en accroître la teneur en vitamine C. Je suis donc à même de vous dire que la teneur en vitamine C d'une tomate donnée dépend du fait qu'il ait plu ou non la veille du jour où elle a été cueillie. Il faut donc situer tous ces genres de questions relatives à la teneur en nutriments des divers aliments par rapport à ce que nous savons et ce que nous ne savons pas. Nous n'avons pas l'impression, par les données ou autrement, qu'il y aurait lieu aujourd'hui de prendre nos nutriments sous forme de pilule vitaminique.

Cela dit, je peux vous affirmer que le régime alimentaire particulier que nous préconisons ne satisfait pas aux besoins en vitamine D des personnes de plus de 50 ans. C'est donc une question qu'il faudra régler. Mais il n'y a rien que nous ayons entendu à mon avis — je ne devrais pas dire « rien »... il y a des gens qui affirment que nous devrions simplement dire aux Canadiens de prendre une vitamine, puis de cesser de s'en faire à propos de leur alimentation ou, tout au moins, de s'en préoccuper moins. De fait, nous avons essayé d'intégrer non seulement les besoins en nutriments, mais aussi un régime qui permet de réduire le risque de maladies chroniques.

Ce que les gens nous disent... tout cela est anecdotique... Je crois que personne n'a fait de recherche. Mes collègues me corrigeront au besoin, mais, très souvent, les gens vont penser qu'ils n'ont plus à se soucier de leur alimentation s'ils prennent une vitamine et un supplément minéral. Ils pensent qu'il n'est pas grave de prendre quelques biscuits et choisissent de penser que cela s'inscrit dans leurs habitudes alimentaires sans problème, car ils prennent des vitamines et des suppléments minéraux. Ce n'est pas une façon judicieuse d'aborder l'alimentation.

M. James Lunney: Je comprends ça. Mais le fait est que si vous manquez de chrome pour métaboliser le sucre, un supplément vitaminique vous sera peut-être utile.

Je n'ai que peu de temps. Puis-je aborder un autre sujet?

Je veux soulever la question parce que vous avez mentionné un aspect très important de la donne au moment d'affirmer que le guide avait en partie pour but de garantir que les Canadiens, au moment de choisir leurs aliments, consomment la bonne quantité d'énergie. Le terme « énergie » est intéressant, et je vous ramènerais à un mémoire de M. Yoni Freedhoff, du Bariatric Medical Institute, ici à Ottawa. Il soulève la question et cite le médecin hygiéniste en chef de l'Ontario. Il parle d'énergie et affirme que le poids est déterminé par l'apport énergétique et la dépense énergétique. L'énergie absorbée est bien entendue mesurée en calories, pas les aliments. Toutefois, le guide alimentaire a l'habitude de déclarer expressément : « Suivez le guide alimentaire pour faire des choix d'aliments sains et maintenir un poids santé ».

Et il poursuit : « La révision proposée du Guide alimentaire canadien n'offre aucun conseil sur les calories, mis à part certains énoncés vagues... », et il parle de ce qu'il assimile à des énoncés parfaitement inutiles du genre « il ne faut pas trop manger, mais il ne faut pas non plus manger trop peu ». Selon lui, en omettant de donner des conseils relatifs aux calories, Santé Canada met les Canadiens dans une situation terriblement désavantageuse lorsqu'il s'agit de gérer leurs poids.

Comment réagissez-vous à cette critique?

● (1650)

Mme Mary Bush: Je sais qu'il a exprimé ce point de vue et que c'est un point de vue qui n'est pas largement répandu. Nous prenons cela très au sérieux. Nous ne faisons pas que dire de manière désinvolte: nous ne sommes pas d'accord avec cela. Nous regardons cela de très près.

Je peux vous dire que nous avons, de fait, rencontré le directeur scientifique du Réseau canadien en obésité, le Dr Sharma. Nous lui avons demandé si nous devrions parler de calories. Il a répondu: non.

Nous avons sillonné le pays pour mener nos consultations. Nous n'avons pas uniquement demandé aux gens s'ils aimaient les images. Il y avait toute une partie portant sur l'énergie. C'est une question très importante. Nous avons demandé aux gens si nous traitions adéquatement de la question de l'énergie, s'il y avait des améliorations à apporter. Dans la très, très grande majorité des cas, nous faisons un travail qui est très important, et ils veulent que nous fassions ce que nous faisons de mieux. Peu de gens ont parlé de la comptabilisation des calories.

Nous l'a t-on souligné? Oui. À propos de tous les éléments qui figurent dans le guide alimentaire en question, la divergence d'opinion est aussi large que la pièce où nous nous trouvons. Ce qu'il faut faire, c'est chercher les données qui sous-tendent le guide. Aller voir les spécialistes et recueillir leur avis. Puis, il faut faire le travail et décider de la façon de procéder.

Mme Ruby Dhalla: Je veux ajouter quelque chose à ce que vous avez dit au sujet de la diversité des opinions. Dans le cadre de consultations, les gens envisagent toujours les choses selon leur propre optique.

Je crois que Dave l'a bien dit plus tôt. Nous avons eu la chance d'entendre plusieurs témoins, plusieurs intervenants. Si vous examinez la transcription des témoignages, vous constaterez que toutes les personnes qui se sont présentées comme témoins ont dit et redit qu'elles avaient l'impression d'avoir été exclues des consultations. C'est ce que mes deux collègues, Mme Demers et Mme Gagnon, nous ont dit aussi.

Vous vous êtes exprimée aujourd'hui avec beaucoup de passion. C'est quelque chose que j'apprécie beaucoup, comme, je pense, les autres membres du comité. Je suis sûre que le processus a été exigeant. Cependant, le comité de la santé essaie de faire en sorte qu'on rédige le meilleur guide alimentaire possible. Nous voulons que les Canadiens utilisent le guide alimentaire peu importe le groupe socio-économique ou culturel auquel ils appartiennent. Nous voulons que le guide contribue à la réduction du taux d'obésité au pays.

L'idée que vous avez exprimée au sujet des consultations est très différente de celle dont les autres témoins nous ont fait part. On a consulté certains des groupes dont vous avez parlé, comme Mme Gideon de l'APN. Quelques témoins ont dit qu'ils avaient été consultés, mais ils ont tous parlé du fait qu'on les a consultés non pas sur le fond, sur le contenu, mais plutôt sur l'apparence des graphiques et des images. Oui, la présentation a son importance, mais ces organisations se préoccupent du contenu, parce qu'elles offrent des services à des groupes démographiques précis.

Pourriez-vous nous donner des précisions à ce sujet?

Deuxièmement, ma collègue, Mme Davidson, vous a demandé s'il s'agissait d'une ébauche du guide alimentaire. Je suis un peu confuse, parce que, dans votre exposé, vous avez dit que le guide allait être présenté au ministre — qu'il y avait deux ou trois choses à mettre au point, mais qu'il s'agissait d'une affaire conclue. D'après ce que Mme Gagnon a dit, si nous avons des recommandations, sont-elles intégrées au document final?

Dernière chose, et non la moindre, est-ce que le comité de la santé peut obtenir un exemplaire de l'ébauche du guide alimentaire?

Mme Mary Bush: Permettez-moi de vous dire qu'il y a eu des consultations au sujet de l'ébauche qui a fait l'objet des témoignages. Il y a des similitudes avec le guide à paraître, mais on a amélioré l'ébauche en tenant compte de ce que nous avons entendu à l'occasion des consultations.

Au sujet des commentaires concernant le fond et la forme, je veux que vous sachiez...

Mme Ruby Dhalla: C'est comme ça qu'ils décrivent les consultations, le processus en cours.

Mme Mary Bush: Je sais, j'ai lu les transcriptions des témoignages.

Permettez-moi de vous dire que le fond nous tient vraiment à coeur. Quiconque s'en soucie, lorsque vient le temps de réagir aux consultations dans le cadre desquelles nous allons au fond des choses et posons des questions précises, oui, au sujet de la façon de présenter l'information, mais aussi de la façon d'aborder la question de l'énergie, qui devrait être un enjeu très important pour le comité, parce que nous avons passé beaucoup de temps en consultation à solliciter des commentaires sur la manière dont nous avons traité de la question du bilan énergétique, et de la manière de l'améliorer... Nous avons aussi, à la fin des consultations, posé la question suivante: avez-vous d'autres commentaires à formuler à l'intention de Santé Canada au sujet de l'initiative? Nous sommes ici à attendre, nous sommes disposés et prêts à recevoir des suggestions. Alors si quelqu'un nous avait dit quelque chose comme: savez-vous, je pense que vous vous êtes trompés, vous recommandez de manger beaucoup trop de fruits et de légumes, ou pas assez, ou encore, comme nous l'avons entendu à l'occasion des consultations, des commentaires selon lesquels le point de vue que nous avons adopté en ce qui concerne les fruits et les légumes n'est pas le bon...

• (1655)

Mme Ruby Dhalla: Avez-vous lancé des consultations au sujet du fond? N'avez-vous posé qu'une question générale: veuillez commenter et me faire savoir ce que vous pensez? Est-ce que c'est cette question générale que vous avez posée, ou avez-vous demandé: que pensez-vous du contenu du guide en ce qui concerne les fruits et les légumes ou la volaille?

Mme Mary Bush: Nous avons passé chacun des groupes alimentaires et posé des questions à chaque fois. S'agissait-il de questions détaillées, portant sur le fond? Je dois vous répondre que non. Ce n'est pas que cela ne nous intéresse pas, mais plutôt, quelle question avez-vous posée? Je le dis avec respect, parce que, en réalité, nous avons passé pas mal de temps... De mon point de vue, ce que je voulais, c'était pouvoir entendre ce qu'avaient à dire les personnes qui ont bien voulu prendre le temps de nous dire qu'ils pensaient que nous n'avions pas fait les choses de la bonne façon. Dites-le nous.

Mme Ruby Dhalla: Il nous reste très peu de temps...

Le président: En fait, vous n'avez plus de temps.

Mme Ruby Dhalla: Pouvons-nous seulement obtenir l'ébauche des lignes directrices?

Le président: Merci beaucoup. Je ne crois pas que nous allons obtenir une réponse à cette question.

Monsieur Batters.

Avez-vous quelque chose à répondre? D'accord, nous allons prendre le temps d'écouter une réponse rapide, puis nous allons passer à M. Batters.

Mme Danielle Brule: Très rapidement, à l'occasion des consultations de novembre 2005, nous avons présenté le protocole que nous avons utilisé pour élaborer le régime; cela portait donc sur le contenu, et nous avons expliqué notre modèle, la façon dont nous avons procédé pour en arriver au régime prescrit dans le guide alimentaire.

Mme Ruby Dhalla: Le comité de la santé peut-il obtenir un exemplaire de l'ébauche des lignes directrices?

Le président: Non, je m'excuse, votre temps est écoulé.

Monsieur Fletcher.

M. Steven Fletcher: Brièvement, monsieur le président, j'aimerais remercier nos témoins de nouveau.

Nous entretenons souvent des stéréotypes au sujet de la fonction publique, et, aux fins du compte rendu, je veux dire que je suis très impressionné par notre groupe de témoins, et particulièrement par Mme Bush, par sa passion. Je veux que la transcription de votre témoignage reflète le fait que vous croyez, de toute évidence, en ce que vous faites. Les gestes que vous faites avec vos mains et la façon dont vous formulez les principes et dont vous parlez de la motivation qui se cache derrière le processus sont très inspirants. Vous servez tous très bien les intérêts de votre pays, et nous vous en remercions. Je vais aller manger une carotte tout de suite après la séance.

Le président: Merci.

Monsieur Batters.

M. Dave Batters: Merci, monsieur le président.

Nous sentons tous la passion qui anime la séance d'aujourd'hui.

J'ai une question à poser. À l'heure actuelle, nous en sommes à un point où nous sommes pratiquement devant le fait accompli, mais pas tout à fait. Je me demandais si vous pouviez expliquer, pour l'édification du comité, quelle sera la suite des choses. Quelles sont exactement les étapes que vous avez à franchir à partir de maintenant, avant que les consommateurs aient en main une copie papier du guide, ou avant que la carte imprimée recto verso et plastifiée chère à mon coeur soit offerte au public? Qu'est-ce qui doit se passer exactement, et de l'approbation de qui a-t-besoin? Mme Dhalla demande un exemplaire de l'ébauche, que vous avez devant vous.

Je comprends qu'il faut finir par en arriver à un produit fini. Il se peut que trop d'analyses vous paralysent, que de trop en parler finisse par vous écoeurer, et vous avez eu en à parler beaucoup ici. Il faut éventuellement imprimer quelque chose. Quel est le processus qui mènera au produit fini? Est-ce que la situation c'est, en quelque sorte, voici ce que nous avons fait après toutes les consultations, puis vous attendez l'approbation ou la désapprobation? Comment cela fonctionne-t-il?

Merci, madame Bush.

Mme Mary Bush: À l'heure actuelle, le guide alimentaire ne sera pas terminé avant que le ministre de la Santé approuve le produit et son contenu. C'est là où nous en sommes; le processus est en cours, à l'heure actuelle. Le guide n'est pas encore sur le bureau du ministre, mais cela fait partie du processus. Une fois que le ministre l'aura approuvé, nous lancerons immédiatement la production. La production consistera à imprimer des copies papier du guide à l'intention des consommateurs —

(1700)

M. Dave Batters: Je comprends, mais je vais vous interrompre ici, madame Bush.

Vous me dites que le guide est pratiquement prêt à être présenté au ministre. Qui doit le voir avant qu'il aboutisse chez le ministre?

Mme Mary Bush: Il doit suivre la hiérarchie, du sous-ministre au ministre adjoint, puis à nous.

M. Dave Batters: Où est-il à l'heure actuelle?

Mme Mary Bush: Il n'a même pas encore quitté notre bureau.

M. Dave Batters: Alors si quelqu'un pense que vous avez un peu manqué votre coup sur certains points, il est possible d'apporter des modifications.

Mme Mary Bush: Je dirais seulement que beaucoup de gens ont pensé que nous avions oublié certaines choses. C'est pour cette raison que nous avons effectué des consultations. Pour combler les lacunes

M. Dave Batters: Je pense que vous savez où je veux en venir, n'est-ce pas?

Mme Mary Bush: Oui, je le sais. Tout ce que je dis, c'est que ce n'est pas...

M. Dave Batters: Le produit fini que vous avez en main à l'heure actuelle doit encore franchir quelques étapes avant d'aboutir chez M. Clement et d'être approuvé.

Mme Mary Bush: Au ministère; tout se passe au sein du ministère.

M. Dave Batters: Donc le guide passe par le ministère, il passe par le bureau du ministre, puis l'affaire est réglée. Il n'y aura plus, alors, de consultations publiques au sujet du document.

Mme Mary Bush: Aucune consultation supplémentaire n'est prévue, non.

M. Dave Batters: Vous ne reviendrez pas témoigner devant le comité avec votre ébauche en main cette année?

Mme Mary Bush: Savez-vous ce que j'aimerais faire? J'aimerais revenir devant le comité lorsque le guide alimentaire paraîtra, vous le présenter, puis que vous l'examiniez et me disiez si vous trouvez que nous avons fait ce qui devait être fait.

Vous dites qu'il est trop tard. Dans un sens, vous avez raison. En 2007, nous serons ici avec le guide alimentaire. Il y a cependant toujours des possibilités.

Je peux vous dire, j'examine les transcriptions des séances du comité. De ce fait, j'ai deux choses à vous dire.

Premièrement, aucun des témoins que vous avez reçus n'a vu où nous allions avec le guide alimentaire. Cela fait partie du processus: il faut sortir, consulter, obtenir des suggestions et évoluer. Vous aviez le guide alimentaire du Nunavut en main. L'une des choses importantes que vous devez savoir est que la personne qui était responsable de ce guide est la même que Lori a chargée du guide alimentaire à l'intention des Premières nations et des Inuits.

On nous a posé une question au sujet de la spécialisation du guide alimentaire à l'intention des différents groupes culturels ou des Premières nations, et la réponse est que nous n'avons pas les données nécessaires. Le Dr George Beaton, de l'Université de Toronto, qui nous a beaucoup aidés à lancer le processus et à mener à bien nos protocoles, nous a dit, au début, que notre première décision devait consister à déterminer si nous voulions créer de nouveaux régimes, parce que, le cas échéant — et quand je dis « nouveau » régime alimentaire, je veux dire un régime fondé sur celui d'un groupe ethnique, ou des Premières nations et des Inuits — nous aurions besoin de données. Il nous fallait des données sur les habitudes alimentaires de ces gens, sans quoi nous ne pourrions définir de nouveaux régimes.

Prendre un guide alimentaire et le transformer en guide spécialisé pour un groupe culturel donné n'est pas une solution parfaite, parce qu'on parle d'un régime alimentaire créé pour les Canadiens, fondé sur la nourriture disponible, ce que les Canadiens mangent, leurs besoins nutritifs et la prévention des maladies chroniques. On demande à des gens qui, par exemple, viennent de Thaïlande et ont des habitudes alimentaires différentes, d'adopter un régime créé en fonction de la situation actuelle au Canada.

Quelqu'un a suggéré — je pense que c'était M. Fletcher — que nous établissions un lien avec les autres guides alimentaires. Je crois qu'il s'agit d'une idée extraordinaire.

Le guide alimentaire sera fondé sur la nourriture canadienne, sur les habitudes traditionnelles pour lesquelles nous avons des données, parce que c'est la seule chose dont nous disposons. Si nous n'avons pas de données sur ce que les gens mangent, il nous est impossible de créer de nouveaux régimes alimentaires.

Le président: Très brièvement, madame Brulé

Mme Danielle Brule: J'aimerais rapidement dire quelque chose, parce que je pense que c'est une préoccupation des gens.

Nous avons dit que le guide alimentaire paraîtrait bientôt, mais je pense que nous avons aussi dit que nous nous engageons à faire passer d'autres messages à l'intention des Canadiens. Il se peut très bien que nous fassions quelque chose qui s'adresse aux enfants. Nous sommes prêts à fournir des documents de soutien dont le public cible sera les enfants.

Alors si vous formulez des recommandations, elles ne seront pas vaines. Nous les recevrons. Nous en intégrerons le contenu à des documents à paraître dans l'avenir, parce que nous nous engageons à assurer un suivi auprès des Canadiens.

Le président: Merci beaucoup.

Madame Gagnon.

[Français]

Mme Christiane Gagnon: Madame Bush, on peut dire que vous êtes coriace et que votre plaidoyer sur la pertinence du guide alimentaire est bien fait, mais je me pose tout de même une question.

Vous avez dit que les personnes que nous avons nommées ont été consultées au début de l'ébauche du processus. Elles ont soulevé certaines critiques et elles ont donné leur avis sur le sujet.

Ces personnes se sentent frustrées parce que leurs avis et leurs critiques n'ont pas été retenus, car ils allaient à l'encontre de votre lecture. Si je consulte des gens et que je ne les écoute pas, je vais les critiquer et je vais dire qu'ils vont dans la mauvaise direction.

Une des failles identifiée par le *Canadian Journal of Dietetic Practice and Research* est que 25 p. 100 des aliments qui sont ingérés ne sont pas inclus dans le *Guide alimentaire canadien*.

Est-il vrai qu'il existe une autre catégorie alimentaire? C'est important, parce que nous mangeons beaucoup d'aliments qui pourraient être mauvais pour notre santé et qui ne sont pas inclus dans le *Guide alimentaire canadien*.

D'autre part, en ce qui a trait au rapport du comité, vous êtes ici aujourd'hui parce que j'avais déposé une motion et que je voulais obtenir une copie de l'ensemble des délibérations.

Êtes-vous en mesure de fournir au comité le rapport des avis donnés par les différents experts? À mon avis, la liste des témoins qui nous a été donnée nous permet de douter de l'objectivité des personnes qui proviennent de l'industrie alimentaire et d'ailleurs qui n'ont peut-être pas tout ce qu'il faut pour faire preuve d'expertise, comme le disait Mme Doran.

Personnellement, j'en doute un peu. Pouvez-vous nous fournir toutes les preuves sur lesquelles vous vous êtes basés pour prendre des décisions relatives au *Guide alimentaire canadien*? Ensuite, pourriez-vous nous en remettre une copie? Êtes-vous prêts à imprimer toutes vos recommandations? C'est peut-être même déjà imprimé au moment où je vous parle, et on ne peut peut-être pas y changer une virgule. Pourquoi ne pas remettre cette copie au comité?

Vous avez défendu le guide et vous dites qu'il est bon. Si ce que vous dites est vrai et que vous avez retenu les avis importants, ceux qui ont critiqué le guide diront que vous les avez écoutés. Toutefois, je ne m'attends pas à voir ce que disaient ces critiques faire partie du guide quand il sortira.

Nous dites-vous que nous sommes complètement à côté de la coche et que nous avons peut-être trop entendu de critiques sur la mise en oeuvre du *Guide alimentaire canadien* qui ne sont pas justifiées?

● (1705)

[Traduction]

Mme Mary Bush: Je vais commencer par le dernier point.

Je peux vous assurer que lorsque le guide alimentaire paraîtra, il sera critiqué, parce que c'est un dossier très complexe, et que les points de vue divergents à son sujet sont nombreux. Il se trouvera des gens pour critiquer, parce qu'il est impossible de répondre aux besoins de tout le monde.

Je suis cependant très heureuse que vous ayez posé la question, parce que lorsque vous avez dit... mais vous seriez frustré aussi, si vous aviez une opinion à exprimer et qu'il n'y ait personne pour vous écouter. C'est le point central de cette question. Aucun des témoins que vous avez entendus ne sait si nous les avons écoutés, parce que aucun d'entre eux n'a vu ce que nous avons fait des témoignages qu'on a présentés à l'occasion des consultations. Je suis ici devant vous et je peux vous dire sans ambages que nous avons pris en considération tout ce que les gens nous ont dit.

Vous avez posé une question au sujet du bilan énergétique, les 25 p. 100 qui proviennent d'aliments exclus du guide alimentaire. Votre président lui-même a dit qu'il n'aimait pas notre guide alimentaire parce que nous n'allions pas lui donner de crème glacée, de gâteau et de biscuits — et il a raison. Ce sont des aliments, et c'est dans cela que réside le défi. L'un des défis que les gens doivent relever est que nous vivons dans une société dont l'offre de nourriture a évolué, de façon qu'il est maintenant impossible d'aller même chez Home Hardware sans qu'on nous offre de la nourriture. Il y a de la nourriture partout — tous les jours et à toute heure de la journée. Le guide alimentaire constitue une tentative de sensibilisation, et il s'agit de dire aux gens que, pour adopter de saines habitudes alimentaires, il faut modifier nos choix de nourriture.

En ce qui concerne les recommandations et les procès-verbaux du comité consultatif, nous les avons déjà présentés. Nous avons constaté que vous les vouliez; nous les avons mis à votre disposition. Ces choses sont sorties de nos bureaux et sont allées au ministère, de façon qu'elles puissent se rendre à vous et que vous puissiez voir précisément qui a dit quoi à quel sujet, et à quoi tout cela ressemble. Vous pourrez les voir.

Pour ce qui est de vous apporter un exemplaire, tout ce que je peux dire, c'est que votre demande peut être adressée au ministre de la Santé. Je ne peux le faire de mon propre chef. Il ne relève pas de moi d'accueillir ou de rejeter votre demande. Vous demandez à voir un exemplaire, et il ne relève pas de cette table de traiter votre demande, puisque cela ne fait pas partie du processus en cours. C'est le ministère qui doit prendre une décision dans ce cas.

(1710)

Le président: Pas de problème.

Merci beaucoup. Je crois que nous comprenons ce que vous dites.

Votre temps est écoulé.

[Français]

Mme Christiane Gagnon: Monsieur le président, elle n'a pas répondu à ma question sur le 25 p. 100 des aliments qui sont...

[Traduction]

Le président: Nous pouvons prendre le temps d'écouter un commentaire très bref sur les 25 p. 100 d'aliments qui sont exclus du guide.

[Français]

Mme Christiane Gagnon: ...en ce qui a trait à la crème glacée, notamment.

[Traduction]

Le président: Vous n'avez pas...?

Mme Mary Bush: Non, je dis simplement que la question va droit au but. Les Canadiens tirent une proportion importante de leur énergie — 22 p. 100 pour les personnes de 4 à 18 ans, d'après les données de l'ESCC 2.2 — d'aliments qui ne font pas partie des aliments de base. Je vais répéter ce que j'ai dit plus tôt. Le guide alimentaire parle de choix difficiles à faire. Nous parlons du pain et des céréales. Nous ne parlons pas des croissants et des muffins, parce que, ce soir, lorsque vous retournerez à la maison, vous pouvez vous arrêter à peu près n'importe où et acheter un muffin de la grosseur d'un morceau de gâteau et qui est probablement aussi gras et riche en calories.

Nous parlons de faire des choix très réels. De vrais choix.

Le président: Merci beaucoup.

Madame Dhalla, vous avez cinq minutes.

Mme Ruby Dhalla: Mary, comme l'a mentionné, je pense, mon collègue, M. Fletcher, nous admirons votre passion. Vous avez fait beaucoup de travail sur le sujet, et cela transparaît dans vos réponses à nos questions.

Encore une fois, je tiens à réitérer que nous tentons de transmettre, et nous sommes peut-être les messagers dans ce cas, le message que nous ont confié un certain nombre d'intervenants. Ce n'est pas qu'ils ont l'impression que nous n'avons pas appliqué leurs suggestions — puisque personne d'entre nous n'a vu le guide alimentaire qui va paraître, pas plus qu'eux l'ont vu —, c'est plutôt qu'ils sont frustrés à cause du type de consultation que nous avons effectuée, qui ne portait pas sur le fond. Vous avez donné quelques exemples dans vos réponses, au sujet du bilan énergétique, ainsi que du contenu en sodium et en sel, mais la frustration des intervenants vient du fait qu'ils n'ont pas été consultés sur le fond. Leur frustration découle du type de consultations auxquelles nous les avons invités à participer, malgré leur expertise.

J'aimerais obtenir des réponses très brèves à trois questions.

Premièrement, vous n'auriez aucune hésitation à présenter un exemplaire de l'ébauche du guide alimentaire au Comité et à le déposer? C'est ma première question. Si vous avez fait parvenir un exemplaire au ministre, acceptez-vous que le comité l'examine aussi? Première question, donc.

Deuxièmement, nous vous avons demandé une liste des personnes qu'on a invitées à participer aux consultations, c'est-à-dire les intervenants, les organisations et les personnes.

Troisièmement, pourriez-vous faire parvenir au comité un document précisant le type et la nature des questions posées, ou qui ont fait l'objet des consultations, ainsi que les réponses et les suggestions obtenues?

Vous avez mentionné pour la première fois en novembre 2005 que vous aviez présenté des renseignements concernant le guide alimentaire, ce qui, je présume a eu lieu à l'étape de la préconsultation. Serait-il possible de déposer de nouveau un document contenant ces renseignements, puis, après les consultations, de voir de quoi a l'air le guide alimentaire, qui en est à l'état d'ébauche à l'heure actuelle.

Mme Mary Bush: Qu'est-ce qui doit être déposé?

Mme Ruby Dhalla: Vous avez mentionné que vous alliez présenter un exemplaire de certains documents, je crois que c'était à notre comité, mais je n'étais pas sûr — vous avec parlé d'un certain nombre de personnes — en novembre 2005, qui étaient des exemplaires de l'ébauche du guide alimentaire.

Mme Mary Bush: C'était dans le cadre de nos consultations. En réalité, nous avons procédé à des consultations en ligne, appuyées de réunions à l'échelle régionale.

Mme Ruby Dhalla: Merveilleux. Pourrions-nous déposer ces documents encore une fois, ainsi que l'ébauche du guide que vous avez réalisée après les consultations?

Mme Mary Bush: D'accord. Vous l'avez demandé, et cela s'en vient, parce que c'est parti de notre—

Mme Ruby Dhalla: Auriez-vous des réticences à ce que le ministre fasse parvenir ces documents au comité?

Mme Mary Bush: Je dirais que nous faisons face à des délais très serrés.

Une voix: Pourquoi?

Mme Mary Bush: Pourquoi? Le problème tient largement au fait que cela est en cours. On nous le demande régulièrement.

J'aimerais rétablir un peu l'équilibre en ce qui concerne les consultations et ce que vous avez entendu. J'ai utilisé l'exemple du sodium plus tôt, et je vais répéter ce que j'ai dit. Le sodium...

● (1715)

Mme Ruby Dhalla: Y a-t-il un autre bon exemple? Y a-t-il autre chose, un exemple différent, mis à part l'énergie, qui pourrait éclairer le comité? Nous connaissons déjà l'exemple du bilan énergétique. Y a-t-il autre chose?

Mme Mary Bush: J'invite mes collègues à m'aider. Y a-t-il un autre thème à aborder?

On nous a dit que nous ne donnions pas suffisamment de conseils aux Canadiens en ce qui concerne leur choix de sources de lipides — voilà un bon exemple, les sources de lipides. Nous avons écouté ce que les gens avaient à nous dire, nous avons remis la main à la pâte, nous avons revu le travail et amélioré la section du guide qui porte sur ce sujet, et nous avons lancé un processus complet qui a vraiment permis aux gens qui avaient des choses à nous dire là-dessus de le faire.

Nous avons écouté. Nous avons franchi l'étape suivante. Nous sommes prêts à avancer. Il y a quelques personnes qui se sont présentées devant le comité et qui ont dit que les consultations n'avaient pas fonctionné dans leur cas. Rien n'empêchait ces gens de coucher sur le papier leurs idées au sujet de n'importe quel aspect du guide alimentaire et de nous faire part de leurs idées — et, en réalité, bon nombre de personnes l'ont fait. Les gens pour qui le processus est important, qui avaient quelque chose à dire au ministère, ont eu toutes sortes d'occasions de le faire. Il n'en tenait qu'aux gens de le faire

Lorsque je regarde ce que nous avons préparé pour notre témoignage, je vois des centaines de personnes consultées à ce sujet, des centaines de gens que nous avons rencontrés en personne. Nous avons fait davantage de tentatives pour joindre les gens dans le cadre des consultations en question qu'à aucun moment de l'histoire du guide alimentaire, nous sommes allés de province en province, de ville en ville, et nous avons permis aux gens, par l'intermédiaire des consultations en ligne, de nous faire part de leurs suggestions. Je n'hésite donc pas une seconde pour dire que je suis désolée s'il y a des gens qui ont l'impression que le processus n'a pas fonctionné pour eux, mais beaucoup de gens ont formulé de très bonnes suggestions avec rigueur, ce que nous avons beaucoup apprécié.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Lunney.

M. James Lunney: Merci, monsieur le président.

Je suis content que vous ayez donné cet exemple, à la suite de la question de Mme Dhalla, qui voulait savoir s'il y avait autre chose. Vous en êtes venu à parler des lipides, en passant par le sodium et par l'énergie, et c'est à ce sujet que je voulais poser une question.

Cette question vient de notre ami le Dr Freedhoff. Vous ne sembliez pas être d'accord avec lui, mais il participe actuellement à l'assemblée annuelle de la Société de l'obésité, à Boston, et il a demandé au Dr Walter Willett, le directeur du département de nutrition de la Harvard School of Public Health, d'examiner le document.

Voici un des commentaires qu'il a formulés dans un courriel qu'il a fait parvenir pas plus tard qu'hier, depuis l'assemblée de la Société, au sujet des matières grasses : « Tout comme les lignes directrices américaines, l'ébauche du document canadien témoigne encore d'une phobie du gras. On suggère d'utiliser de très petites quantités d'huile végétale, mais on recommande de réduire la consommation de gras ou d'éviter les matières grasses en général, alors que ce sont les gras trans et les huiles partiellement hydrogénées qu'il faudrait éviter complètement, et qu'il ne faudrait consommer que peu de gras saturés. Le principal message qu'on devrait faire passer, c'est de remplacer les gras trans et les gras saturés par des gras insaturés. »

Avec tout ce que vous avez entendu les gens dire au sujet des lipides, en avez-vous tenu compte dans l'ébauche finale?

Mme Mary Bush: Exactement. Je peux vous dire que c'est tout à fait le cas. J'ai examiné ce que vous avez reçu et je me dit, tiens c'est intéressant. Il n'y a rien ici qui soit une surprise. Pour moi. Rien qui me fasse hésiter.

Il y a une partie du problème qui réside dans la manière d'agencer les choses. Je vais vous donner deux exemples, parce que je peux vous dire, par rapport au commentaire sur la phobie du gras, que nous savons bien que c'est type de gras qui importe vraiment en ce qui concerne les maladies cardiovasculaires. Au chapitre de l'apport des matières grasses dans un régime, il s'agit d'un grand apport d'énergie, et c'est donc un élément important de la gestion de l'absorption de calories.

M. James Lunney: Ils ne sont pas tous mauvais.

Mme Mary Bush: Tout à fait, ils ne sont pas tous mauvais, et c'est la raison pour laquelle nous avons inclus, dans notre régime, une certaine proportion d'acides gras essentiels et de matières grasses et d'huiles. Cependant, ce que nous faisons, en nous concentrant sur les matières grasses et la réduction de la consommation de gras issus des produits laitiers et de la viande, c'est de nous attaquer aux gras saturés. C'est de cela qu'il s'agit.

En ce qui concerne les produits céréaliers, nous nous concentrons sur les produits faibles en gras, pour agir directement sur la consommation de gras trans.

Ce n'est pas que nous n'utilisons pas ces mots. En réalité, l'une des choses que nous faisons, c'est de tirer parti de l'un des outils de santé publique les plus importants qu'on ait créés au pays, soit les tableaux d'information nutritionnels qui figurent sur tous les aliments. Ce que nous disons, c'est qu'il est important de les consulter lorsqu'il s'agit de choisir des aliments. La qualité des aliments et l'apport calorifique de ceux-ci sont des éléments absolument essentiels. Ce qu'il faut faire, c'est donc d'étudier les étiquettes et de prendre au sérieux la question des gras saturés et des gras trans.

• (1720)

M. James Lunney: Merci, je suis heureux de savoir que cela fait partie du guide.

J'ai une dernière question à poser, puisque j'ai encore un peu de temps.

Le Dr Willett a soulevé une autre question, dont vous êtes probablement au courant, puisque vous avez vu le document. Il s'agit de la question de la consommation élevée de produits laitiers. Il se préoccupe du fait que nous recommandons toujours une consommation élevée de produits laitiers dans l'ébauche qu'il a vue. Il a dit : « L'enjeu ne serait pas important s'il était clairement démontré que cela est sécuritaire; cependant, les lignes directrices américaines ne tiennent pas du tout compte d'un ensemble de données très important montrant qu'une consommation élevée de produits laitiers s'accom-

pagne d'un risque accru de tumeurs malignes à la prostate. En outre, des études ont révélé le lien entre l'augmentation du risque d'un cancer ovarien et une consommation élevée de produits laitiers. »

Avons-nous réglé la question des recommandations relatives à la consommation élevée de produits laitiers qui figuraient dans l'ébauche du document?

Mme Mary Bush: Permettez-moi de commencer, puis Danielle pourra continuer à ce sujet, parce que j'ai trouvé cela très intéressant. J'ai posé la question suivante: Qu'est-ce qu'une consommation élevée? Qu'entend-on exactement par élevée?

M. James Lunney: Je pense qu'il a parlé de trois verres par jour.

Mme Mary Bush: Trois verres par jour. Dans ce cas, ce que je vous dirais, c'est que je suis retournée voir notre épidémiologiste en nutrition, qui a réalisé des travaux sur la relation entre les maladies chroniques et les résultats pour la santé. Nous avons passé en revue tout ce qui figurait dans les deux principaux rapports que nous avons examinés. Que s'est-il produit et qu'a-t-on dit depuis, et quels sont les risques réels?

C'est là qu'il faut évaluer les risques. Il faut évaluer les risques qu'on connaît grâce à des données recueillies sur le cancer de la prostate et le cancer ovarien, qui peuvent éventuellement changer. Évidemment, il n'est pas souhaitable d'établir un régime alimentaire qui fera augmenter les risques. On évalue les risques à la lumière du besoin d'éléments nutritifs que fournissent certaines denrées alimentaires.

Nous avons chargé une personne d'examiner la question ce matin, à partir des notes qu'on nous a fait parvenir. Je suis tout à fait convaincu que les régimes que nous proposons ne peuvent absolument pas être à l'origine d'un risque de contracter l'une ou l'autre de ces maladies.

M. James Lunney: Au sujet de la préoccupation que vous avez exprimée par rapport aux trois verres de lait par jour, à la suite de l'étude prospective, une augmentation de 25 p. 100 du nombre de cancer ovarien, accompagnée d'une consommation de lactose équivalant à trois verres de lait par jour, pourrait nous préoccuper. Il serait peut-être possible d'obtenir le calcium d'une autre source, si c'est l'élément que nous obtenons du lait.

Mme Mary Bush: Merci.

Le président: Monsieur Fletcher.

M. Steven Fletcher: Merci, monsieur le président.

J'aimerais formuler un commentaire au sujet de la suggestion de Mme Dhalla.

Je pense que nous devons être prudents, puisque, comme le dit l'adage, trop de marmitons gâchent la sauce. J'aurais peur que le guide alimentaire compte plus de pages que tous les livres de la Bibliothèque du Parlement si nous le soumettions au comité.

Le gouvernement a délégué la responsabilité de rédiger le guide à Santé Canada. Je ne suis pas nécessairement contre l'idée de déposer un guide et que nous tentions de le rédiger nous-mêmes, mais je suis inquiet de ce qui arriverait, si nous le faisions. Mon Dieu, pouvez-vous même imaginer ce que seraient nos réunions?

Je veux m'assurer que tout le monde comprend cette préoccupation. Il y a peut-être d'autres manières de calmer vos inquiétudes, tout en réalisant l'objectif de publier un guide alimentaire sans trop tarder

Merci beaucoup.

Le président: Merci.

Madame Gagnon.

[Français]

Mme Christiane Gagnon: J'aimerais poser deux petites questions. Tout d'abord, j'aimerais savoir quel est le coût du *Guide alimentaire canadien*.

D'autre part, madame Bush, vous nous avez dit que vous vous êtes servie de l'indice de la masse corporelle pour déterminer le degré d'obésité d'une personne.

N'est-ce pas plutôt le tour de taille qu'il faut mesurer pour déterminer si une personne est obèse ou pas? C'est ce que dit le Dr Després, qui est une sommité dans ce domaine.

Vous voyez que mes questions sont courtes.

• (1725)

[Traduction]

Mme Mary Bush: Merci. Notre bureau a élaboré les lignes directrices définissant l'IMC et l'importance du tour de taille en tant que mesure, parce qu'il est certain que c'est l'adiposité centrale qui fait augmenter le risque.

L'idée d'aborder la question de l'IMC était simplement de pouvoir vous dire que les formules qui servent à calculer les besoins énergétiques tiennent compte de la taille, du poids et de l'activité physique. Pour nous assurer que les régimes alimentaires que nous proposions ne prévoyaient pas un apport énergétique plus grand que celui qu'on pourrait dire approprié, nous avons utilisé l'IMC correspondant à la valeur médiane d'un poids normal, à partir des données de l'ESCC sur la taille des Canadiens, de façon à nous donner une base solide et à nous assurer que l'apport énergétique n'est pas excessif.

Je vous dirais aussi l'apport énergétique dépend entièrement des choix que l'on fait. De plus, en ce qui concerne le commentaire selon lequel on ne peut faire fi du ketchup, c'est tout à fait vrai. Il faut pouvoir examiner le régime et dire qu'en suivant ce régime, tout en se permettant d'y ajouter des quantités limitées de condiment, les gens auront comme base un régime qui ne fera pas en sorte que leur apport énergétique soit trop élevé. Cela dit, si vous mettez de la sauce sur tout ce que vous mangez, c'est de l'énergie en trop.

Le président: Merci.

Nous avons le temps...

[Français]

Mme Christiane Gagnon: Qu'en est-il du coût du Guide alimentaire canadien?

[Traduction]

Mme Mary Bush: Le coût, oui. Le coût est une question difficile. Je peux vous dire ce qu'il en coûtera d'imprimer le guide. Nous allons en imprimer quatre millions d'exemplaires, ce qui coûtera 200 000 \$. Il s'agit du coût du papier et de l'impression, et non...

[Français]

Mme Christiane Gagnon: Oui, mais à combien s'élève le coût de la recherche et de tout ce qui l'entoure? Autrement dit, quel en est le coût global?

[Traduction]

Mme Mary Bush: Je pense qu'il s'agit d'une très bonne question. Nous allons vous fournir cette information. Je ne l'ai pas avec moi.

Mme Christiane Gagnon: C'est bien. Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Il nous reste du temps pour une seule question brève, et une seule réponse brève, et nous allons demander à Mme Bennett si elle...

L'hon. Carolyn Bennett: J'ai parcouru le pays, et il m'est apparu clairement qu'on faisait du très bon travail dans les communautés multiculturelles du pays. Dans bon nombre d'endroits, on pourrait nous montrer fièrement ce qu'on a traduit en portugais, en punjabi ou dans une autre langue. N'est-ce pas le rôle de Santé Canada d'être le centre d'échange d'information pour ces communautés, de façon que les petits groupes communautaires, les CAC, n'aient pas à le faire eux-mêmes? Je pense aussi que certains des extraordinaires nutritionnistes qui travaillent sur le terrain pourraient aussi adapter le guide au régime alimentaire chinois, au régime indien, et ainsi de suite.

Il me semble donc que nous faisons encore les choses comme en 1957, alors que, dans notre société multiculturelle, il semble approprié que les gens puissent télécharger ces choses en vingt langues sur le Web, pour les populations les plus à risque.

Mme Mary Bush: Je suis tout à fait d'accord avec vous. En fait, nous envisageons de faire les choses comme ça pour rendre le guide disponible en de nombreuses langues sur le site Web. Le problème ne tient pas au fait que nous pensons que ce n'est pas comme ça que les choses devraient être.

L'hon. Carolyn Bennett: En ce qui concerne le fait que Santé Canada soit un centre d'échange d'information, avez-vous demandé aux gens de vous faire parvenir ce qu'ils ont déjà en main, comme le guide adapté pour le Nunavut, qui est probablement l'un des meilleurs?

Mme Mary Bush: Oui. Comme je l'ai déjà dit, nous disposons d'une collection d'environ 26 traductions et adaptations du guide de 1992. Alors oui, tout à fait, nous les collectionnons, nous nous y intéressons et nous parlons avec les gens qui les ont réalisés.

La prochaine question est la suivante: pourquoi ne pourrions-nous pas, lorsque nous présenterons le guide 2007, faire en sorte que certaines de ces caractéristiques linguistiques soient accessibles aux gens, de façon que les petites communautés n'aient pas à le faire. Nous nous penchons là-dessus à l'heure actuelle, parce que nous sommes d'accord avec vous. C'est quelque chose de très important.

Le président: Merci beaucoup d'avoir présenté un exposé et d'avoir témoigné pour une deuxième fois devant le comité.

Le temps dont nous disposions est écoulé. Vous avez parlé avec beaucoup de passion. Les questions comme les réponses ont été excellentes.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes Published under the authority of the Speaker of the House of Commons Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: http://www.parl.gc.ca Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.